



RAPPORT DE GESTION

**Municipalité
de Grandson**

17

Table des matières

	5	Conseil communal
Elections - votations	12	
	15	Municipalité
Administration générale et finances	19	
	26	Urbanisme et domaines
Affaires sociales, alpages, forêts, places de jeux et port	32	
	40	Réseaux et énergie
Bâtiments et gérances	46	
	50	Ecoles et sécurité
Travaux, culture et tourisme	60	

Table des annexes (online)

Annexe 1 - Formulaire énergie STEP

<https://files.acrobat.com/a/preview/e5350d68-5942-4a3a-bb01-fac3ef8f12fb>

Annexe 2 - Forêts communales de Grandson

<https://files.acrobat.com/a/preview/338223d8-c342-498e-ae4e-056bae18dcc6>

Annexe 3 - Liste des délégations municipales

<https://files.acrobat.com/a/preview/f4a8d254-ecac-4cf2-84da-d5229d2c4206>

Annexe 4 - Rapport gestion AggloY

<https://files.acrobat.com/a/preview/1a1a60a2-f127-4465-9139-5b44ea3c2670>

Annexe 5 - Rapport gestion ASIGE

<https://files.acrobat.com/a/preview/9d2f00ba-1ae3-436d-bb56-ed1c6dc14eb8>

Annexe 6 - rapport gestion ARAS

<https://files.acrobat.com/a/preview/feebbafb-2c93-4364-8dc9-7ea73e9ecb85>

Annexe 7 - Rapport gestion ACRG

<https://files.acrobat.com/a/preview/350b460c-7d5a-487a-b7df-e4aa39ebe7f0>

Annexe 8 - Rapport gestion SDISNV

<https://sdisnv.ch/sdis/documents/>

Annexe 9 - Rapport gestion ADNV

<https://files.acrobat.com/a/preview/143e4a03-dd17-49b5-aa8f-2b7ecb39f904>

Annexe 10 - Comptes fondation Cabane Scoute

<https://files.acrobat.com/a/preview/08f319a1-e2ec-4002-98af-6b38e130bc88>

Les documents de l'AIORPC, l'AIERG, l'ACCSPA et ceux de la Fondation grandsonnois d'équipement pour le football n'ont pas été reçus au moment de l'édition du présent rapport.

Les rapports de gestion des différentes associations intercommunales sont consultables au bureau communal ou directement sur leur site Internet.



Glossaire 1/2

ACRG : Association des communes de la région de Grandson
ADNV : Association pour le développement du Nord vaudois
AF : Améliorations foncières
AggloY : Agglomération yverdonnoise
AIERG : Association intercommunale pour l'épuration Région Grandson
AIORPC : Association intercommunale de l'organisation régionale de protection civile
ARAS : Association de communes de la Région d'Action Sociale
ASIGE : Association scolaire intercommunale de Grandson et environs
ASP : Assistant de sécurité publique
ASPMAD : Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AT : Aménagement du territoire
AVCD : Association vaudoise des communes délégatrices
BAMO : Bureau d'aide au maître d'ouvrage
CAD : Chauffage à distance
CCSPA : Centre de collecte de sous-produits animaux Yverdon et Région
CDD : Contrat à durée déterminée
CMS : Centre médico-social
COGES : Commission de gestion
COPIL : Comité de pilotage
DGE : Direction générale de l'environnement
DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes
DDP : Droits distincts et permanents
DPS : Détachement de premiers secours
EC : Eaux claires
ECA : Etablissement cantonal d'assurances
ECF : Entreprise de correction fluviale
ETP : Equivalent temps plein
EU : Eaux usées
FAdEGE : Fondation d'accueil des enfants de Grandson et environs
CGPI : Centre de gestion des programmes d'insertion
HEIG-VD : Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud
LATC : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
MD : Mobilité douce
PCi : Protection civile

Glossaire 2/2

PDCom : Plan directeur communal
PDCn4 : Plan directeur cantonal 4e adaptation
PDDE : Plan directeur de distribution de l'eau
PDM : Proposition de décision municipale
PDRDE : Plan directeur régional de distribution d'eau
PGA : Plan général d'affectation
PGEEi : Plan général de l'évacuation des eaux usées intercommunal
PPA : Plan partiel d'affectation
PPLS : Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
PQ : Plan de quartier
RADEGE : Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs
RIBT : Réseau intercommunal de bureaux techniques
RSNB : Réseau Santé Nord Broye
SAGENORD : Société anonyme de gestion des eaux du Nord vaudois
SDA : Surface d'assolement
SCI : Système de contrôle interne
SDIS : Service de défense incendie et de secours
SDT : Service du département territorial
SERAC : Service des affaires culturelles
SIPAL : Service immeubles, patrimoine et logistique
SIT : Système d'information du territoire
STAP : Station de pompage
SPECO : Service de la promotion économique et du commerce
STEP : Station d'épuration
STRID : Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets
UCV : Union des Communes Vaudoises

Conseil communal



Composition du bureau

Au 1er janvier 2017 :

Présidente	Mme Carole SCHELKER
1er vice-président	M. Sébastien DERIAZ
2ème vice-président	M. Jacques André HELFER
Secrétaire	Mme Nathalie CATTIN-RICH
Secrétaire - suppléante	Mme Aline D'ONIA
Scrutateurs	Mme Chantal BOVAY Mme Marine BAUDIN
Scrutateurs - suppléants	M. Hervé CORNAZ M. Daniel TROLLET

Au 1er juillet 2017 :

Président	M. Sébastien DERIAZ
1er vice-président	M. Jacques André HELFER
2ème vice-président	M. Hervé CORNAZ
Secrétaire	Mme Nathalie CATTIN-RICH
Secrétaire - suppléante	Mme Aline D'ONIA (jusqu'au 01.09.2017)
Scrutateurs	M. Pavel POSPISIL M. François GONIN
Scrutateurs - suppléants	M. Denis VILLARS Mme Délani DÉCOPPET

Séance du Conseil

Activités

Le Conseil communal a siégé six fois durant l'année.

Il a nommé les sept membres et cinq suppléants de la commission de gestion 2018 ainsi qu'un membre à la commission permanente des finances. Il a désigné un délégué et un suppléant à l'Association Intercommunale de l'Organisation Régionale de la Protection Civile du district Jura-Nord vaudois (AIORPC).

Durant l'année, le Conseil communal a pris acte de cinq démissions. Il a donc procédé à l'assermentation de cinq nouveaux conseillers. Au 31 décembre 2017, l'effectif est au complet, avec cinquante membres.

Suite à la démission de la titulaire, le poste de secrétaire suppléant est à repourvoir.

Décisions

Outre le rapport sur la gestion 2016, le Conseil communal s'est prononcé favorablement sur les préavis municipaux suivants :

N°	Objet	Préavis du	Approbation
585/16	Réorganisation et mise à niveau de la gestion informatique communale	18.01.2017	09.03.2017
586/16	Travaux de réaménagement dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville	07.02.2017	09.03.2017
587/16	Participation communale pour la reconstruction du pont par-dessus la Brinaz RC 401	29.03.2017	11.05.2017
581/16	Financement phases 1-2 du projet de construction du centre sportif de Borné-Nau	13.04.2017	11.05.2017
590/17	Adoption des statuts et adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois	04.04.2017	11.05.2017
593/17	Rapport sur les comptes de l'exercice 2016	15.05.2017	22.06.2017
588/17	Route de desserte de la ZUP (zone d'utilité publique) de Borné-Nau	24.05.2017	22.06.2017
578/16	Révision du règlement général de police	02.11.2016	28.09.2017
591/17	Réalisation de la porte d'entrée de Grandson	06.09.2017	28.09.2017
592/17	Demande de crédit complémentaire pour le remplacement du système d'exploitation de la STAP de Corcelettes-Les Pins	15.09.2017	28.09.2017
596/17	Arrêté d'imposition pour l'année 2018	31.08.2017	28.09.2017
577/16	Révision du règlement pour le service communal de distribution d'eau	16.10.2017	16.11.2017
598/17	Révision du règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires	20.11.2017	14.12.2017
600/17	Complément au préavis 568/15 « Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021 »	22.11.2017	14.12.2017
597/17	Rapport sur le budget de l'année 2018	13.11.2017	14.12.2017
601/17	Financement du projet de construction du centre sportif de Borné-Nau, constitution d'une SA, cession d'un DDP et dotation financière de la SA	29.11.2017	14.12.2017
599/17	Octroi d'un droit de superficie pour la construction d'un bâtiment multi-usages sur le site de Borné-Nau	29.11.2017	14.12.2017
589/17	Raccordement des collèges du Jura A & B et des immeubles de la rue des Colombaires 1 & 3 à un réseau de chauffage à distance (CAD)	30.11.2017	14.12.2017
595/17	Demande de crédit complémentaire pour la réfection du collège du Jura A	29.11.2017	14.12.2017

Il a pris acte de la réponse municipale à :

- l'interpellation de Jacques André Helfer concernant la mise au concours du poste d'assistant de sécurité publique.

Objets en attente

La Municipalité n'a pas encore présenté de préavis sur les objets suivants, bien que les commissions soient nommées :

- 594/17 réfection des balcons des bâtiments de la rue des Colombaires 3, 21 et 23 ;
- 602/18 réaménagement du port et des quais ;
- 603/18 aménagement de places de parc secteur Bellerive-Poissine.

Une motion de 2016 est toujours en cours :

- motion pour l'étude et la mise en place d'une coopérative d'équipement de toitures favorisant les énergies renouvelables.

La Commission consultative de sécurité doit encore traiter le postulat suivant, selon la résolution émise par le Conseil communal le 15 décembre 2016 :

- postulat de François Veuve et consorts demandant un plan de mobilité piétonne.

Vœux, remarques et observations de la Commission de gestion sur le rapport 2016

Dicastère – Réseaux et énergie

Vœu 1.1 : la CoGes demande qu'un relevé annuel de la production d'énergie électrique de l'installation située sur le toit du bâtiment de la voirie soit présenté à l'avenir.

Réponse : la Municipalité prend note de ce vœu et la production annuelle fera l'objet d'un suivi chiffré dans le rapport de gestion ou ses annexes.

Vœu 1.2 : la CoGes demande qu'une campagne de sensibilisation soit menée auprès de la population et des entreprises (rondelle-signal et prospectus d'information selon VSA.ch), campagne couplée avec des informations sur les économies d'énergies diverses réalisables par tous, par exemple.

Réponse : la Municipalité partage cette préoccupation et renforcera l'information à la population et aux entreprises, soit directement, soit en diffusant largement les informations de la VSA par exemple.

Observation 1.3 : la CoGes attend de la Municipalité qu'elle fournisse une analyse de risques liés à la contamination de l'eau ainsi qu'à l'état général des deux réservoirs communaux, y compris du point de vue stabilité des constructions.

Réponse : la Municipalité rappelle que l'analyse de la qualité de l'eau des réservoirs est faite régulièrement et n'a jamais donné lieu à des inquiétudes. La stabilité des constructions n'est pas mise en cause par l'apparition très partielle d'éléments en béton armé en regard de la dimension globale du réservoir. Mais elle partage la demande de la Commission de gestion d'une mise en œuvre rapide de la construction d'un nouveau réservoir.

Dicastère – Ecoles et sécurité

Remarque 2.1 : la CoGes demande à la Municipalité de faire contrôler, nettoyer, réparer et si nécessaire ajouter ou supprimer les miroirs routiers. Dans des cas où la visibilité est mauvaise et où les travaux nécessaires à l'amélioration de la visibilité ne peuvent être réalisés, la CoGes prie la Municipalité de faire des demandes d'installation de miroirs routiers au Service des Routes.

Réponse : la Municipalité prend note de cette remarque et partage cette préoccupation. Par ailleurs, l'entretien des miroirs communaux est assuré régulièrement.

Remarque 2.2 : la CoGes demande à la Municipalité d'étendre l'étude des zones macarons au secteur du bourg de Grandson afin d'optimiser le stationnement existant et d'inciter aux reports modaux.

Réponse : la Municipalité s'est penchée sur cette question lors de l'étude des zones macarons. Ce n'était pas une nécessité d'étendre le principe des macarons à tous les secteurs au démarrage du projet, il convenait d'étudier au préalable l'accueil des habitants à l'égard de cette politique de stationnement et de les laisser apprivoiser ce concept. La Municipalité a prévu d'y réfléchir sur la base de cette première expérience.

Observation 2.3 : les panneaux d'interdiction de circuler sur les chemins de remaniement direction Giez, Fiez et Champagne sont très nombreux, mais pas bien respectés. La CoGes demande que la Municipalité fasse respecter les interdictions en question par égard à ceux qui parcourent ces chemins à vélo ou à pied et ne s'attendent pas à voir surgir des véhicules motorisés autres que agricoles ou de bordiers.

Réponse : la Municipalité prend note de cette observation, elle est consciente de ce problème. Elle fera le nécessaire auprès de la Gendarmerie afin que des contrôles plus réguliers aient lieu.

Dicastère – Travaux, culture et tourisme

Vœu 3.1 : la CoGes souhaite que partout où cela est possible, un tri des déchets (PET, verre, incinérables et alu éventuellement) puisse être possible pour le public : plages et écoles en particulier.

Réponse : la Municipalité prend note de cette demande qu'elle intégrera dans une réflexion globale sur l'ensemble du territoire.

Vœu 3.2 : la CoGes souhaite que des possibilités complémentaires de collecte du papier et du carton soient étudiées, notamment pour les personnes qui n'auraient pas de véhicules privés (déchetterie mobile à d'autres heures/jours/périodes de l'année, vers Noël en particulier, benne avec compactage des cartons en toute sécurité).

Réponse : la Municipalité étudiera l'opportunité d'augmenter la collecte mobile du papier/carton. Pour rappel, un service de déchetterie ambulante existe depuis quelques années, cela est régulièrement rappelé dans le rapport de gestion du dicastère.

Vœu 3.3 : la CoGes souhaite que la commune édicte des règles pour le placement des sapins de Noël (trottoirs de la rue Basse ou bandes piétonnes de la rue Haute suffisamment dégagés pour que les piétons ne doivent pas empiéter sur la voie de circulation des véhicules routiers).

Réponse : la Municipalité tiendra compte de ce vœu dès le prochain marché de Noël.

Remarque 3.4 : les trottoirs ne sont pas systématiquement abaissés en face des passages pour piétons à plusieurs endroits des routes et rues. Par respect et afin d'aider les personnes à mobilité réduite, la CoGes demande à la Municipalité de corriger ces situations partout où ce défaut est présent.

Réponse : cette problématique fait partie des objectifs de la Municipalité qui a déjà initié des améliorations sur la place du Château.

Observation 3.5 : un écoulement d'eau sur la chaussée de la rue de Neuchâtel est connu depuis longtemps, et la présence d'eau sur la chaussée surprend les usagers de deux-roues en particulier. La situation est plus dangereuse encore pour tout véhicule en cas de gel. La CoGes prie la Municipalité de faire réparer ou déboucher canalisation et grilles à cet endroit de la rue de Neuchâtel ou de trouver une autre solution afin de faire cesser ces écoulements d'eau sur la chaussée.

Réponse : la Municipalité étudiera toutes solutions permettant d'améliorer la situation.

Observation 3.6 : concernant la place du Château, la CoGes prie la Municipalité de trouver une solution décente, en attendant la construction de bâtiments en bordure de place, pour suppléer aux installations vétustes actuelles de WC publics de cet endroit très fréquenté.

Réponse : consciente de cette problématique, la Municipalité réfléchira aux mesures à prendre, en tenant compte du fait que ce bâtiment sera un jour démoli.

Dicastère – Affaires sociales, alpages, forêts et port

Vœu 4.1 : comme nous avons appris que la tendance future est à un rapprochement de la population avec la forêt, la CoGes souhaite que la Municipalité propose au groupement forestier d'aménager avec le concours des forestiers et des employés communaux un parcours genre « Vita » en forêt, ceci en relation avec le concept « Commune en santé » pour lequel un label est attendu en 2017.

Réponse : la Municipalité prend note de ce vœu. Des journées du bois suisse ont eu lieu les 15 et 16 septembre 2017 en collaboration avec le Groupement forestier 7.

Remarque 4.2 : des travaux électriques non-exécutés à la Grandsonnaz-Dessous ont été payés. Le fournisseur de prestations en a heureusement fait la remarque et les travaux ont ensuite été exécutés.

La CoGes demande instamment que tout dicastère et le service concerné apportent un soin particulier au contrôle de la corrélation entre travaux effectués et factures, en mettant en place ou en appliquant un système de contrôle impliquant toutes les personnes concernées.

Réponse : ce point concerne la gestion 2015, la responsable du dicastère n'était pas en fonction à ce moment-là mais il est évident que la Municipalité actuelle est attentive à ces points. Dans ce sens, sa pratique tend à éviter que de telles situations se reproduisent, notamment par le biais du système de contrôle interne (SCI).

Remarque 4.3 : les remorques situées sur le parking au Nord de la piste de BMX sont gênantes pour les gens désirant se parquer à cet endroit notamment dès le retour de la belle saison. La CoGes demande à la Municipalité d'améliorer le parcage de ces remorques qu'on retrouve à différents endroits sur le territoire communal (restreindre périodes autorisées, autres emplacements moins proches du lac par ex.).

Réponse : la Municipalité rappelle que la saison de navigation est ouverte du 15 mai au 15 octobre. L'hivernage est organisé par le garde-port qui délimite les emplacements en fonction de la taille des bateaux et de leur nombre. Généralement, entre 50 et 60 bateaux sont hivernés entre le BMX, les terrains de football et la STEP.

Une surface de 1'450 m² est nécessaire en hiver et de 860 m² en été pour l'entreposage des remorques. Les remorques utilisées pour transporter les bateaux ne sont pas prévues pour de longs trajets et pour rouler sur des routes cantonales, elles ne sont pas immatriculées. De nombreux bateaux arrivent d'un chantier naval à Grandson par le lac et sont sortis durant l'hiver, raison pour laquelle leurs propriétaires n'ont pas de remorque pour les déplacer sur de longues distances. Souvent ce sont des bers montés sur roulettes qui permettent ce déplacement.

L'agrandissement du parc à remorques fait l'objet d'un recours de la Confédération, ce projet est donc en attente. Une fois réalisé, il permettra d'hiverner les bateaux stationnés le long de la piste de BMX. Pour mémoire, ce projet a fait l'objet d'un préavis, le n° 545/14, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 13 mars 2014.

Dicastère – Urbanisme et domaines

Remarque 5.1 : la coordination et la synergie entre les différents projets d'urbanisation (PQ et PPA) et de mobilité douce et transports publics sont à renforcer et à poursuivre.

Réponse : la Municipalité prend note de cette remarque et y sera attentive.

Dicastère – Bâtiments et gérances

Remarque 6.1 : le panneau d'information placé à l'entrée du site de Borné-Nau est mal dirigé ; son orientation ne correspond pas à celle des bâtiments et son interprétation est difficile. La CoGes souhaite que la situation actuelle soit améliorée en posant un panneau compréhensible par tous.

Réponse : la Municipalité n'a pas été consultée quant à l'emplacement de ce panneau, il a été installé par l'ASIGE, propriétaire du bâtiment. La remarque de la COGES lui sera transmise.

Remarque 6.2 : suite à la visite du chantier du collège Jura A, la CoGes recommande d'être attentif au stockage des matériaux de construction aux abords du collège, ceci afin de prévenir tout risque d'accident.

Réponse : toutes les mesures garantissant la sécurité du chantier de rénovation de ce collège ont été prises, conformément aux normes en vigueur.

Remarque 6.3 : l'entretien des terrains extérieurs jouxtant les collèges en particulier est difficile à gérer par les concierges par manque de moyens techniques, voire de moyens de transport. La CoGes demande que la situation soit améliorée en attribuant tout entretien de terrains communaux au service des travaux, lui correctement équipé.

Réponse : cette collaboration existe d'ores et déjà entre les services.

Observation 6.4 : la CoGes souhaite que le prix des places en surface du parking Jean-Lecomte soit revu à la baisse pour éviter que ces places non-louées ne rapportent rien, alors que louées à un prix raisonnable elles amèneraient quelques rentrées d'argent et déchargeraient les places « macarons » situées aux abords du parking.

Réponse : ce point a été traité en Municipalité et la décision de maintenir le même tarif a été prise en séance du 30 janvier 2017. Le tarif a été calculé de manière uniforme pour toutes les places par rapport au prix global de la construction afin de garantir l'équilibre financier du parking.

Observation 6.5 : les travaux à l'ancien collège de la rue du Jura ont mal débuté. Le désamiantage et le démontage ont empêché la progression d'autres travaux. La structure du bâtiment (charpente entre étages) n'a pas été prise en compte du point de vue de la protection incendie par le bureau d'architectes, et le surcoût annoncé est important. Le type de plafond a dû être adapté pour répondre aux normes incendie.

La CoGes regrette d'être mise devant le fait accompli et souhaite que la Municipalité contrôle au mieux les prestations fournies et établisse une liste d'actions afin d'éviter que cette situation ne se reproduise. Les objectifs de rénovation doivent être mieux fixés et l'envergure des travaux mieux définie. La CoGes souhaite que la Municipalité s'entoure dès le début du projet de toutes les compétences requises (internes, utilisateurs, ECA et spécialistes), et anticipe au mieux les besoins.

Réponse : la Municipalité regrette que la commission se sente mise devant le fait accompli, cela n'a jamais été souhaité ainsi. Le préavis accepté par le Conseil communal en 2015 ne comprenait pas les points mentionnés. Ceux-ci ne pouvaient pas être mis à jour avant le début des travaux et toute rénovation dans un bâtiment historique comporte le risque d'être confronté à ce type d'imprévu. Dans la mesure du possible, la Municipalité s'efforcera d'anticiper ce genre de problème.

Dicastère – Administration générale et finances

Vœu 7.1 : la CoGes souhaite que la Municipalité et le bureau du Conseil produisent un canevas et une instruction à disposition des conseillers communaux, pour les rapports afférents aux préavis de la Municipalité.

Réponse : la Municipalité prend note de ce vœu. Comme annoncé lors du dernier Conseil par le syndic, un guide à l'intention des membres élus sera élaboré si possible cet été encore. Le secrétariat municipal approchera le bureau du Conseil pour la mise en place d'un canevas et d'une procédure de travail.

Remarque 7.2 : la CoGes demande que la Municipalité établisse des règles concernant « l'emprunt » d'un employé par le responsable d'un autre dicastère, ainsi qu'éventuellement un formulaire de demande de travail. L'organigramme devra être mis à jour.

Réponse : la Municipalité a déjà entrepris cette réflexion. Un nouvel organigramme sera prochainement élaboré. La pertinence d'un formulaire de demande de travail sera évaluée.

Observation 7.3 : le nouvel ASP engagé n'a pas un cahier des charges bien défini. Le document semble être complété au fur et à mesure des besoins avérés et des compétences de ce nouveau collaborateur. La CoGes constate qu'à plusieurs reprises, des conseillers municipaux imaginent pouvoir recourir à l'ASP pour des tâches très diverses. Ces constats incitent la CoGes à prier la Municipalité d'établir le cahier des charges de l'ASP dans un délai raisonnable afin de clarifier ses activités.

Réponse : en attendant la mise en place des nouveaux descriptifs de poste, la Municipalité s'engage à finaliser le cahier des charges du nouvel ASP.

Elections - votations



12 février 2017

Votation fédérale

1. Naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération
2. Création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération
3. Amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse

Participation : 48.26 %	Oui	Non
Electeurs inscrits : 2'168	Objet 1 : 782	257
	Objet 2 : 747	255
	Objet 3 : 559	444

Votation cantonale

1. Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif

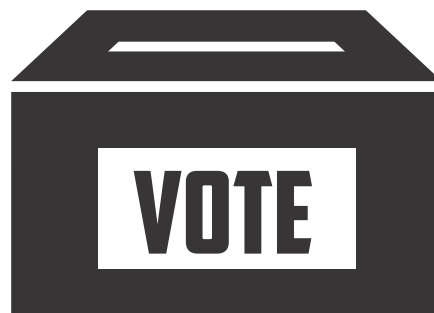
Participation : 47.19 %	Oui	Non
Electeurs inscrits : 2'168	Objet 1 : 497	475

30 avril 2017

Election du Conseil d'Etat (1er tour)

Suffrages obtenus :	AMARELLE Cesla	413
	BROULIS Pascal	565
	BUCLIN Hadrien	40
	DE QUATTRO Jacqueline	531
	GORRITE Nuria	483
	LEUBA Philippe	534
	LUCCARINI Yvan	36
	MAILLARD Pierre-Yves	511
	MELLY Serge	23
	MÉTRAUX Béatrice	425
	MISIEGO Céline	40
	MORAND Guillaume Toto	53
	NICOLET Jacques	382
	POINTET François	77
	VILLA Sylvie	57

Participation : 41.65 %
Electeurs inscrits : 2'156



Election du Grand Conseil (résultats du sous-arrondissement électoral : Yverdon)

Suffrages des partis :

Liste n° 1 : Parti socialiste	3210
Liste n° 2 : Union démocratique du centre	1385
Liste n° 3 : Parti Nationaliste Suisse	73
Liste n° 4 : Alliance du Centre	404
Liste n° 5 : PLR Les Libéraux-Radicaux	5423
Liste n° 6 : Vert'libéraux	525
Liste n° 7 : Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	1414

Participation (grandsonnoise) : 40.82 %
Electeurs (grandsonnois) inscrits : 2'156

21 mai 2017

Election du Conseil d'Etat (2ème tour)

Suffrages obtenus :	MÉTRAUX Béatrice	413
	AMARELLE Cesla	354
	CHEVALLEY Isabelle	350
	NICOLET Jacques	337
	MORAND Guillaume Toto	74
	VILLA Sylvie	54

Participation : 39.29 %
Electeurs inscrits : 2'156

Votation fédérale

1. Loi sur l'énergie

Participation : 48.26 %	Oui	Non
Electeurs inscrits : 2'156	Objet 1 : 717	236

24 septembre 2017

Votation fédérale

1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)
2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée
3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

Participation : 45.98 %	Oui	Non
Electeurs inscrits : 2'153	Objet 1 : 782	257
	Objet 2 : 747	255
	Objet 3 : 559	444

Municipalité



Composition et répartition des dicastères au 31 décembre 2017

Syndic : M. François PAYOT

Vice - président : M. Antonio VIALATTE

	TITULAIRES	REPLAÇANT(E)
Administration générale et finances	M. François PAYOT	M. Antonio VIALATTE
Urbanisme et domaines	M. Antonio VIALATTE	M. François PAYOT
Affaires sociales, alpages et forêts, places de jeux, port	Mme Nathalie GIGANDET	M. Francesco DI FRANCO
Ecoles et sécurité	M. Francesco DI FRANCO	Mme Nathalie GIGANDET
Bâtiments et gérances	Mme Evelyne PERRINJAQUET	M. Dominique WILLER
Réseaux et énergies	Mme Christine LEU METILLE	Mme Evelyne PERRINJAQUET
Travaux, culture et tourisme	M. Dominique WILLER	Mme Christine LEU METILLE

Actes signés par la Municipalité

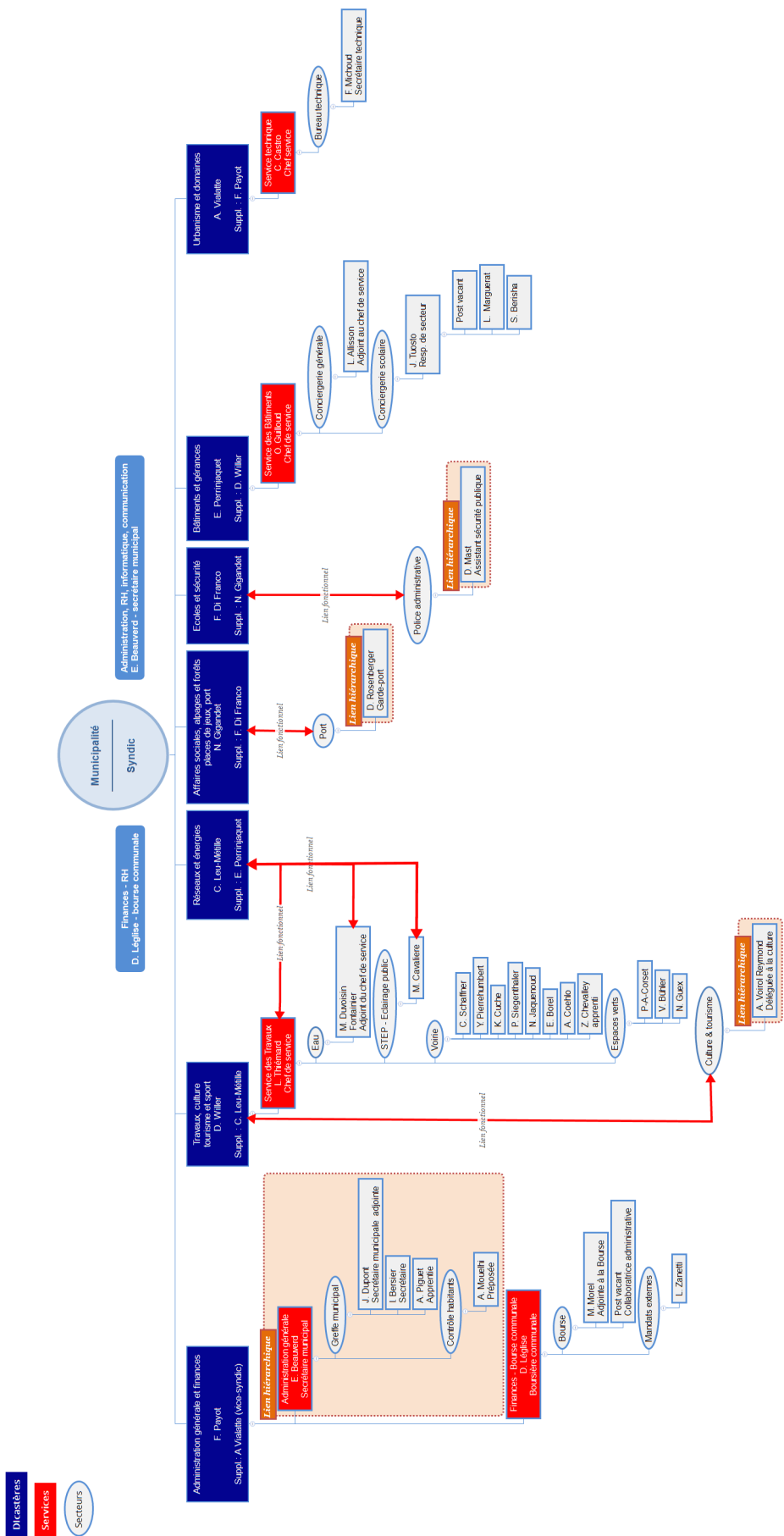
Objet	Signé le
Avenant au contrat constitutif de servitude signé avec Swisscom (Suisse) SA – station de communication mobile sur la parcelle 793	11.01.2017
Constitution de servitude avec la société Romande Energie SA – usage de toiture pour installation photovoltaïque parcelle 307	07.02.2017
Convention de prestations avec la Commune de Bonvillars – mise à disposition assistant de sécurité publique	28.02.2017
Convention de collaboration avec la Commune d'Yverdon-les-Bains – gestion informatique communale	07.03.2017
Conventions avec la Maison des Terroirs, la Fondation du Château et le kiosque de la Place - vente de cartes à gratter pour le stationnement au territoire communal	27.03.2017
Acte de modification de droit distinct et permanent devant Alain Bugnon, notaire – parcelle 204 en faveur de l'association du Cercle de la Voile de Grandson	04.05.2017
Promesse de cession gratuite & de constitution de servitude devant Brigitte Stämpfli, notaire – parcelle 1241 propriété de la société Claude Piquet SA	22.05.2017

Actes signés par la Municipalité (suite)

Objet	Signé le
Convention avec le Département des infrastructures et des ressources humaines – octroi d'une subvention cantonale pour travaux de réfection RC 260-C-S	14.08.2017
Contrat avec la société STRID SA – location de containers aériens	16.08.2017
Contrat cadre et spécifique avec la société Romande Energie SA – mise à disposition fibre optique	26.10.2017
Contrat de servitude avec la société Romande Energie SA – canalisation souterraine parcelle 1387	14.12.2017
Convention avec la Direction générale de la mobilité et des routes DGMR – participation au financement de la mesure d'aménagement en faveur des deux-roues non motorisés (AggloY)	15.12.2017
Convention de certification avec ARTUS – certification des FM/CoC de la gestion forestière	21.12.2017



Organigramme



Administration générale et finances



Préambule municipal

Pendant l'année 2017, les services centraux et transversaux de l'administration communale ont continué leurs mutations et renforcé leurs prestations générales, notamment en faveur de la population grandsonnoise. Continuant dans la ligne d'action définie avec les deux chefs de service depuis leur entrée en fonction, tant les prestations de l'administration générale que celles du Service des finances ont évolué vers plus de coordination, de moyens techniques et de compétences fournies et adaptées aux évolutions technologiques d'une administration communale moderne, exigées par les besoins internes et externes de la commune.

Ceci s'est traduit par des demandes de crédit au Conseil communal pour adapter les locaux et les infrastructures informatiques. Les nouveaux logiciels, mais aussi la très forte collaboration avec l'Office informatique de la Ville d'Yverdon, nous permettent en fin d'année 2017 déjà de faire mieux face aux défis qui s'annoncent pour ces prochaines années. Nous ne sommes plus dans la phase de rattrapage des faiblesses constatées il y a deux à trois ans, mais réellement en adéquation avec les modernisations souhaitées par la Municipalité et demandées par le Conseil communal. Ce processus se poursuivra ces prochaines années.

Si les outils et locaux sont adaptés, nous devons aussi constater que les personnes et compétences qu'elles proposent dans leurs activités ont été stabilisées et renforcées. Les périodes de formation et mise en route de nos nouvelles employées et employés se terminent et nous pensons maintenant aboutir à une pérennisation des postes. L'ambiance et la qualité des tâches accomplies font plaisir à superviser pour notre Municipalité.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2017, le personnel du dicastère administration générale et finances est composé de 8 personnes (6.6 ETP) :

Administration générale

- Un secrétaire municipal à 100%.
- Une secrétaire municipale adjointe à 80%.
- Une préposée au contrôle des habitant à 80%.
- Une secrétaire administrative à 100%.
- Une apprentie de commerce à 60% (2 jours de cours / semaine).

Service des finances

- Une boursière communale à 100%.
- Une adjointe à la bourse à 100%.
- Une collaboratrice en charge des mandats extérieurs (CDD à 40% jusqu'au 31.12.17).

Délégations et représentations municipales

COPIL AggloY

Au cours de l'année 2017, le comité a dû faire face aux exigences multiples et à l'évolution de la LAT quant à ses applications dans notre canton. Le Grand Conseil ayant adopté des modifications du Plan directeur cantonal, plusieurs répercussions touchent les communes de l'agglomération. De façon générale, il y a une remise en question tant des projections de croissance de la population que des possibilités d'y faire face dans le cadre des projets 2007 puis 2012 d'AggloY. Les périmètres de développement sur les zones agricoles et les SDA ont dû être recalculés. Les divergences sont très fortes entre les chiffres émanant du SDT et ceux en mains de nos communes. La proposition des municipalités de l'agglomération est de ne pas prioriser les projets potentiels mais bien de convenir, au terme des procédures de légalisation (projets, examens préalables, complémentaires, ajustements et mises à l'enquête, oppositions, passage devant les Conseils et adoptions, referendum potentiel...), de ceux qui pourraient alors nous faire dépasser les potentiels autorisés de croissance. Par ailleurs, nous abordons le problème du retard de la mise en place des projets de 1ère (21% de réalisé) et 2ème génération (45%). Nous nous heurtons au financement qui devait être possible par la réalisation des PPA. Deux séances de la commission consultative intercommunale d'AggloY ont été organisées, les élus délégués de notre Conseil communal ont pu suivre les informations sur les projets en cours. Un forum annuel a également été mis sur pied, ouvert à tous les élus de nos communes, avec la présence de Madame la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite.

Fondation du château

Celle-ci met en place une refonte complète de ses structures de conduite, prévue pour 2019 avec une nouvelle gouvernance. La Municipalité a donné son accord avec le maintien d'un membre au Conseil de Fondation, qui comptera entre cinq et neuf membres.

Les travaux de rénovation ont permis de mettre au jour d'importantes peintures murales des 18ème et 19ème siècles. Ceci, en plus des surcoûts générés, a quelque peu retardé la mise en place d'une nouvelle muséographie. Il faut relever le fait que la Fondation propriétaire a investi plus de douze millions de francs dans les travaux. A cela s'ajoutent encore des dons (LORO) et subsides de la Confédération. Plusieurs salles et parcours rénovés devraient être mis en service en 2018.

Maison des Terroirs

Comme nouvelle directrice, Madame Zisyadis et son comité ont dû faire face à un besoin de stabilisation des finances de l'association. Avec l'aide de Monsieur Raimond, ancien bousier communal, une remise à jour complète de la comptabilité a été menée. Au printemps, la nouvelle responsable a obtenu sa patente. Un assainissement des finances a été entrepris avec l'aide des communes et des membres de l'association. De nouveaux programmes d'activités et de promotion sont en préparation et le changement de direction de l'office régional du tourisme conduit à une réorganisation interne, menée par son nouveau responsable, Monsieur Droz. La Commune, avec l'accord du Conseil communal, a mis en place une nouvelle répartition des charges entre elle et l'association.

ADNV

Nous sommes présents dans la commission "affaires publiques", le fonds régional et l'observatoire de l'ADNV, nouvellement créé. L'association gère également la commission tourisme dont notre point tourisme de la Maison des Terroirs est dépendant. De nombreux cours sont organisés par les sous-commissions "affaires publiques", dont plusieurs au bénéfice des élus des conseils communaux.

Président du syndicat AF de la Poissine

Ce syndicat conduit la mise en place d'un PPA pour le secteur de la Poissine. Le résultat de la consultation préalable complémentaire est parvenu après plus de 9 mois d'examen du SDT. Si la fiche cantonale, dans le cadre des modifications du PDCn, a été adoptée par le Grand Conseil, c'est avec une réduction drastique des possibilités de réalisation de nouveaux périmètres industriels que cela a été fait. Une obligation d'études complémentaires a été également intégrée dans les conclusions des services. Pour la première fois en 2017, la Commune a engagé le financement octroyé par le Conseil communal dans le cadre de l'élaboration du PPA, ceci en complément du financement jusqu'alors octroyé par les propriétaires du périmètre.

Un COPIL réunissant les intervenants du SPECo, du SDT, de l'ADNV et les représentants du syndicat s'est réuni à deux reprises en 2017. Ce groupe est aidé par un BAMO qui en organise le travail et les relations. Une rencontre a dû être mise en place avec la Cheffe du département en charge du développement territorial.

Autres participations

Comité des Syndics du Jura-Nord vaudois, membre du Conseil de santé du Canton (pour l'UCV).

Conseils intercommunaux, assemblée générale, comme membre : AIERG – ACRG - ASIGE - ARAS - SDIS – STRID - RADEGE – RSNB.

Caisse de Pension intercommunale, délégué employeurs : la caisse a adopté de nouveaux statuts révisant les anciens, dans le sens d'un assainissement exigé par le contrôle des fondations de prévoyance.

Administration générale

Missions et prestations

Missions

- Accompagner administrativement la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population.
- Valoriser l'action de la Municipalité et des services communaux.
- Garantir l'archivage et la conservation du patrimoine papier et historique.
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale.
- Assurer la réception centrale de l'administration communale.
- Garantir les prestations du contrôle des habitants.

Prestations

- Organiser et planifier les séances de Municipalité.
- Assurer le suivi des décisions municipales.
- Apporter un appui administratif aux services communaux.
- Traiter les demandes de naturalisation.
- Organiser les manifestations protocolaires.
- Gérer les ressources humaines et l'informatique de l'administration communale.
- Gérer les locations des salles communales.
- Gérer la communication interne et externe.

Points marquants en 2017

- Migration et renouvellement des infrastructures informatiques.
- Mise en place d'un logiciel de gestion du temps de travail.
- Création d'une nouvelle arborescence de classement transversale pour l'administration communale.
- Engagement du nouveau chef du Service des travaux.

Synthèse des activités

Ressources humaines

Le responsable du Service des travaux ayant fait valoir son droit à la retraite après plus de 30 années passées au service de la commune, le secrétaire municipal et le municipal en charge du dicastère se sont adjoints les services d'un cabinet externe pour mener à bien le processus de recrutement. Souhaitant saisir l'opportunité de ce changement majeur, le descriptif de poste du futur chef de service a été retravaillé de manière à lui donner une orientation davantage axée sur la gestion de projets et les contacts avec les mandataires et interlocuteurs cantonaux. Le recrutement a dû se faire en deux phases, le premier candidat retenu ayant décidé de retirer sa postulation au terme du processus. Malgré cet impondérable, les échéances fixées ont pu être tenues et l'engagement de Monsieur Laurent Thiérmard conclu pour un début d'activité au 1er novembre 2017. Monsieur Lucien Jomini a terminé son activité le vendredi 24 novembre 2017, un chevauchement d'un mois a permis la transmission des dossiers en cours. Afin d'améliorer la communication interne avec les services transversaux, le bureau du nouveau chef de service est situé dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

Réseau informatique communal

Dans sa séance du 9 mars 2017, le Conseil communal a accordé un crédit d'investissement de CHF 150'000.- pour la réorganisation et la mise à niveau de la gestion informatique communale. Tel que décrit dans le préavis n° 585/16, le secrétaire municipal a travaillé en étroite collaboration avec l'office informatique de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Les grandes phases de ce projet peuvent être décomposées de la manière suivante :

- collaboration avec la société Romande Energie pour la mise à disposition de la fibre optique reliant la Commune de Grandson à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Entrée en vigueur du contrat au 1er août 2017 ;
- câblage aux normes actuelles du réseau informatique de l'Hôtel de Ville ;
- pose de nouvelles bornes et renouvellement du réseau Wifi communal (y compris salle des Quais) ;
- renouvellement et mise à jour du parc informatique communal (hardware et software) ;
- préparation et mise en place d'une nouvelle arborescence informatique ;
- préparation des nouveaux serveurs et migration des données et des logiciels métiers ;
- mise en production et test ;
- mise en place du VPN (accès à distance sécurisé).

La migration de la téléphonie actuelle vers la voie IP sera quant à elle finalisée dans le courant 2018. La FAdEGE (Fondation d'Accueil des Enfants de Grandson et Environs), par le biais de la commune de Grandson, bénéficie également en toute indépendance de ces nouvelles infrastructures informatiques.

Logiciel de gestion du temps

Après avoir comparé différentes solutions présentes sur le marché, la société Gammadia et son logiciel de gestion du temps "Tipee" ont été retenus pour planifier et suivre le temps de travail des collaborateurs communaux. Au terme d'une période de paramétrage du logiciel, les collaborateurs ont pu commencer à timbrer dans le courant du mois de décembre et la finalisation de sa mise en place aboutira dans le premier trimestre 2018. Ce nouvel outil permet de gérer efficacement et équitablement la gestion des heures, des absences ainsi que la planification des vacances du personnel communal.

Communication

Ayant la volonté de consolider la communication externe de la Commune, un cahier des charges a été élaboré et un appel d'offres sur invitation a été envoyé à trois mandataires externes. L'agence NOW, située à Epalinges, a pleinement répondu aux attentes communales et a remporté ce mandat qui débutera en 2018. Un comité de pilotage a été mis en place avec des représentants de la Municipalité.

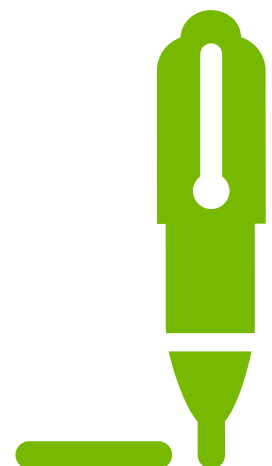
Réaménagement des locaux de l'Hôtel de Ville

Dans sa séance du 9 mars 2017, le Conseil communal a accordé un crédit d'investissement de CHF 154'500.- pour des travaux de réaménagement dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville. Tel que décrit dans le préavis n° 586/16, le secrétaire municipal a travaillé en étroite collaboration avec le chef du Service des bâtiments et la Municipalité pour mener à bien l'ensemble des travaux. D'une manière générale, les travaux, dont les finitions seront réalisées en 2018, ont notamment consisté en :

- l'optimisation de l'espace disponible par le déplacement du guichet communal ;
- la création d'une nouvelle salle de conférence ;
- la création d'un point d'eau dans les bureaux ;
- la pose et le raccordement des chauffages de la salle du Conseil communal à la chaudière de l'Hôtel de Ville ;
- le rafraîchissement de la salle de Justice ;
- la création d'un bureau dans la salle des Témoins ;
- le rafraîchissement de la salle de Municipalité (peinture, matériel didactique et mobilier).

Système de contrôle interne (SCI)

Au vu de la charge de travail rencontrée sur la période 2017, la priorité n'a pas été mise sur le développement de cet outil. Néanmoins, une seconde personne a été formée dans l'équipe du greffe municipal pour être à même de tenir à jour et de créer de nouvelles procédures, notamment pour le contrôle des habitants. Un point de situation a été fait avec notre mandataire externe et les procédures financières seront finalisées en 2018.



Service des finances

Missions et prestations

Missions

- Élaboration et suivi du budget.
- Tenue de la comptabilité générale et bouclage des comptes.
- Comptabilité des investissements et suivi des préavis.
- Gestion des salaires et établissement des décomptes.
- Facturations diverses et gestion des débiteurs.
- Gestion des créanciers et fournisseurs.

Prestations

- Facturation des différentes taxes communales (déchets, eau, épuration, etc.).
- Contrôle et suivi de la comptabilité communale.
- Suivi des loyers des bâtiments communaux, décomptes de chauffage.
- Suivi des liquidités et gestion des emprunts.
- Suivi des impôts communaux.
- Mandats de comptabilités extérieurs (ASIGE, FAdEGE-RADEGE, Syndicats).
- Suivi des débiteurs et du contentieux.
- Etablissement des décomptes TVA.

Points marquants en 2017

- Réorganisation du service avec engagement d'une nouvelle collaboratrice à 100% en remplacement de deux temps partiels à 60% et 40% (dont un en CDD se terminant le 31 décembre 2017).
- Charge de travail croissante et nouvelles tâches confiées au service, notamment par le biais d'autres services qui ont régulièrement besoin de ses compétences.
- Élaboration de la partie financière de toutes les propositions de décisions municipales et également de celles relatives aux préavis municipaux qui génèrent une dépense.

Synthèse des activités

Réorganisation du service

Cette réorganisation va permettre de faire évoluer le service avec à sa tête la boursière et son adjointe, toutes deux titulaires d'un brevet fédéral de comptable, et une nouvelle collaboratrice à 100% dotée d'un brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines.

Cette collaboratrice prendra son activité en mars 2018 et remplacera deux temps partiels respectivement à 60%, dont le contrat a été résilié en octobre 2017, et à 40%, dont le CDD a pris fin le 31 décembre 2017.

Cette nouvelle organisation de travail permettra non seulement de constituer une véritable équipe dotée des compétences nécessaires pour faire face aux futurs enjeux, mais également de mieux assurer les suppléances en cas d'absence et de vacances.

Élaboration de la partie financière pour les préavis et décisions municipales

Depuis 2017, de nouvelles procédures ont été mises en place pour l'élaboration des propositions de décisions municipales (PDM) et pour l'élaboration des préavis.

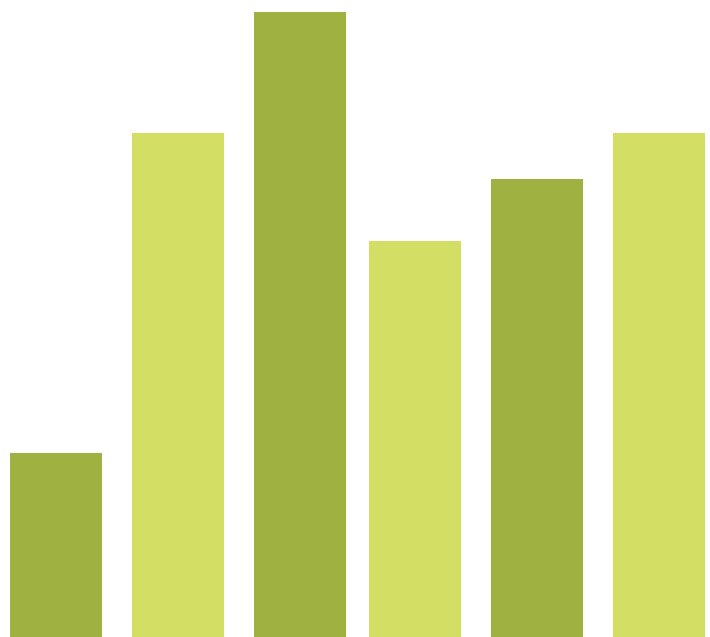
Ces marches à suivre ont eu une incidence sur le travail du Service des finances puisqu'il est consulté lors de la rédaction de ces différents documents.

Lors de la rédaction de PDM, il est chargé de compléter la partie financière du formulaire qui mentionne le type de dépense (budget, investissement, imprévu) et l'imputation de cette dernière.

Pour les préavis, le service est appelé à analyser le projet et à rédiger les paragraphes sur les aspects financiers, qui comprennent la répartition des charges sur les différents chapitres concernés, le financement, l'imputation comptable et l'amortissement prévu pour cet investissement.

Engagement d'une société de recouvrement pour le suivi du contentieux

Au vu du volume conséquent des travaux liés au contentieux et aussi à la complexité de certains cas, il a été décidé de confier une partie des dossiers à une société de recouvrement. Cela concerne principalement les créances impayées des années précédant 2016. En effet, depuis cette date, un suivi régulier est effectué et la plupart des factures sont payées dans les délais.



Urbanisme et domaines



Préambule municipal

L'année 2017 a été dans la continuité de la précédente, quant au cadre légal non encore stabilisé, et le préambule du rapport de gestion 2016 est toujours autant d'actualité, les dossiers avançant avec difficulté auprès des services du Canton. Toutefois, une éclaircie peut être envisagée pour 2018. En effet, le Grand Conseil a adopté la 4ème révision du Plan directeur cantonal le 20 juin 2016 et par courrier du 21 juin, le Conseil d'Etat transmettait à la Confédération sa demande d'approbation. Nous pouvons donc raisonnablement penser que cela sera fait en début d'année 2018, par l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

Cependant, l'année 2018 verra le Grand Conseil se pencher sur la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire (LATC) qui doit être adaptée au texte fédéral (LAT). Ce n'est qu'après cette étape que le contexte légal sera véritablement stabilisé.

La Municipalité a toutefois continué à faire avancer ses dossiers d'aménagement du territoire, mise à l'enquête du quartier de Fiez-Pittet, examen complémentaire de Borné-Nau, ultime contrôle du plan de quartier de la vieille ville et avancement dans les procédures pour les autres dossiers.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2017, le personnel du dicastère de l'urbanisme et des domaines est composé de deux personnes (1.95 ETP) :

- Un chef de service à 95%.
- Une secrétaire technique à 100% (entrée en fonction le 1er novembre).

Délégations et représentations municipales

Syndicat AF de la Poissine

Membre du Comité de direction.

Syndicat d'entretien et d'exploitation des installations d'arrosage

Représentant de la commune de Grandson, propriétaire foncier, à l'Assemblée générale.

Entreprise de correction fluviale (ECF) La Brinaz

Membre du Comité de direction.

Agglomération yverdonnoise AggloY

Membre de la COMIN et suppléant au COPIL.

Commission des constructions et de salubrité

Président.

Travys SA

Représentant de la commune de Grandson à l'Assemblée Générale.

Groupe forestier

Représentant de la commune de Grandson, propriétaire foncier, à l'Assemblée générale.

SDIS Régional du Nord Vaudois

Suppléant au Conseil intercommunal.

Cave des viticulteurs de Bonvillars (CVB)

Représentant de la commune de Grandson à l'Assemblée générale.



Service Urbanisme et domaines

Missions et prestations

Missions

- Aménagement du territoire et urbanisme communal.
- Police des constructions.
- Domaines communaux.

Prestations

- Planifier, coordonner et mettre en œuvre les mesures d'utilisation du sol.
- Coordination avec le bureau d'agglomération yverdonnois (AggloY).
- Gestion des demandes de permis de construire, contrôle et hygiène des constructions.
- Gestion des parcelles communales, des jardins familiaux et droits de superficie.
- Gestion du système d'information du territoire (SIT) et du géoportail.
- Relation avec les bureaux d'ingénieurs, architectes, services cantonaux et propriétaires privés.
- Aide aux communes membres du RIBT (Réseau intercommunal de bureaux techniques).

Points marquants en 2017

- Mise à l'enquête pour la construction d'une route collectrice à Borné-Nau.
- Mise à l'enquête pour la construction d'un centre sportif avec cafétéria et aménagements extérieurs ainsi que 50 places de parc extérieures à Borné-Nau.
- Mise à l'enquête pour la construction d'un nouveau bâtiment sur la parcelle du Centre de formation professionnelle Le Repuis au chemin de Coudrex.
- Mise à l'enquête du plan de quartier "Fiez-Pittet".
- Application du plan directeur cantonal (PDCn4), en cours d'approbation, sur les mesures d'utilisation du sol.
- Coordination de la mise en œuvre des projets de mobilité et d'urbanisation de l'agglomération yverdonnoise (AggloY).
- Réorganisation du service avec engagement d'une nouvelle collaboratrice à 100% en remplacement de deux temps partiels à 60% et 40% (dont un en CDD se terminant le 31 décembre 2017).
- Charge de travail croissante et nouvelles tâches confiées au service, notamment par le biais d'autres services qui ont régulièrement besoin de ses compétences.
- Élaboration de la partie financière de toutes les propositions de décisions municipales et également de celles relatives aux préavis municipaux qui génèrent une dépense.

Synthèse des activités

Mise à l'enquête du plan de quartier "Fiez-Pittet"

La mise à l'enquête a eu lieu du 19 août 2017 au 17 septembre 2017 et une séance publique a été organisée à la salle des Quais. Neuf oppositions ont été déposées, dont deux collectives. Les opposants ont été rencontrés fin décembre.

Mesures d'utilisation du sol

PPA « Coteau derrière les Remparts »

L'étude de faisabilité AT/AF pour le PPA nous a été retournée par le SDT. La prochaine étape consiste en une consultation publique. Une association appelée « Association des Amis du Coteau » s'est manifestée. Une démarche consultative en collaboration avec la HEIG-VD va être réalisée auprès des usagers, des habitants et des commerçants de Grandson, dans le but de connaître les tendances de la population sur les aspects clefs du développement de la commune.

D'autre part, les propriétaires des biens-fonds situés dans le périmètre de l'étude ont été approchés pour définir un éventuel conventionnement sur les futures études du plan de quartier et la répartition des droits à bâtir résultants de celles-ci.

PPA « Vieille Ville »

Un ultime contrôle du PPA « Vieille Ville » nous est parvenu fin novembre. Des détails sont encore à régler pour pouvoir mettre le dossier à l'enquête publique. Celle-ci interviendra normalement au printemps 2018.

PPA « Bas Grandsonnet »

La Municipalité a diligenté deux études sur le secteur du carrefour rue Basse – chemin du Grandsonnet. L'une sur l'aspect routier du carrefour et l'autre sur la possibilité de démolition du bâtiment sis à la rue Basse 40 et le réaménagement de l'espace ainsi créé, et plus largement du secteur carrefour Grandsonnet – Hôtel de Ville.

PPA « Bellevue – Borné-Nau »

Le dossier du PPA « Bellevue – Borné-Nau » a été déposé à l'examen préalable complémentaire auprès du SDT au mois d'octobre.

PPA Poissine

L'examen complémentaire du PPA « La Poissine » nous est parvenu début novembre, 9 mois après son dépôt au SDT. Celui-ci contient un nombre important de remarques, études complémentaires et un redimensionnement à la baisse des nouvelles surfaces affectées en zone industrielle. Pour rappel, 8,5 hectares sont actuellement affectés en zone industrielle. La première mouture du plan affectait 21,2 nouveaux hectares. Puis il nous a été demandé de réduire cette emprise à 13,5 hectares, version qui avait été déposée à l'examen complémentaire. Au retour de celle-ci et suite au dépôt de la fiche D11 lors de la mise en consultation du PDCn4 auprès de la Confédération, la possibilité d'affecter nouvellement de la zone à bâtir s'est réduite à 7,8 hectares.

PGA

L'approbation du PDCn4 a fortement ralenti l'avancement de la révision du PGA. Un nouveau modèle de calcul du bilan des réserves a été transmis à la fin de l'année par le Canton aux communes, il convient aujourd'hui de contrôler et d'affiner ces données. La vision communale a été actualisée pour la demande de subventionnement au SDT.

Coordination de la mise en œuvre des projets de mobilité et d'urbanisation de l'agglomération yverdonnoise (AggloY)

MD place du Château – Borné-Nau

Le projet de MD place du Château – Borné-Nau a été finalisé et envoyé, mi-décembre à la DGMR pour préavis.

Accès Nord

Les propriétaires touchés par des expropriations du projet « accès Nord » de la traversée des Tuileries ont été contactés. Le projet est en cours d'adaptation pour l'envoi de l'examen complémentaire à la DGMR qui devrait intervenir au printemps 2018.

Étude du bourg des Tuileries

L'étude de mobilité du centre du bourg des Tuileries a débuté. Un diagnostic de la situation actuelle a été établi avec des schémas de mobilité et de réaménagement de l'espace public. Le projet d'aménagement est en cours d'élaboration, avec le chiffrage des coûts de réalisation.

Autres projets

Interface Gare

Suite à la motion déposée en 2016 et la réponse municipale au travers du préavis n° 583/16, l'abri à vélos a été réalisé et la signalisation améliorée. Le réaménagement de l'espace public est toujours suspendu au déménagement de la poste provisoire. Quant à la porte d'entrée de Grandson, le Conseil communal a adopté le préavis n° 591/17 permettant sa réalisation.

Bellerive zone camping

Une étude d'avant-projet a été menée sur le secteur du camping de Bellerive et de l'espace public, afin de dégager des pistes pour le stationnement dans cette zone, ainsi que l'accès au camping.

ECF Brinaz

En 2017 les procédures d'expropriations ont été menées à terme. Un recours au Tribunal cantonal a été déposé par des propriétaires, mais des solutions sont envisagées afin de résoudre la problématique des échanges de terrains entre ceux-ci et la commune de Montagny-près-Yverdon. Le pont quant à lui a été mis à l'enquête et le projet de déplacement de la conduite d'eau potable de la ville d'Yverdon-les-Bains est en phase de finalisation.

Zone d'utilité publique de Borné-Nau

La route de desserte de la zone d'utilité publique a été adoptée par le Conseil communal au travers du préavis n° 588/17.

Le Conseil communal s'est également prononcé de manière positive sur l'octroi d'un DDP en faveur de la Fondation de prévoyance de la Romande Energie par le préavis n° 599/17 afin de permettre la construction d'un bâtiment multi-usages. Ce bâtiment sera dédié à l'extension du SDIS Nord Vaudois, à accueillir le CMS, le chauffage à distance et des classes pour les besoins scolaires de l'ASIGE.

Domaines

Une étude de conformité aux critères des SDA a été réalisée sur les parcelles n° 412 et 413 situées au bord du lac de part et d'autre du ruisseau de La Brinaz, ainsi que sur la parcelle n° 1356 de Chamblex ; ceci afin de connaître la possible reconversion en surfaces d'assolement de ces zones affectées en terrain à bâtir. Treize changements de locataires ont eu lieu aux jardins familiaux.

Demandes de permis de construire, contrôles et hygiène des constructions

48 permis de construire ont été octroyés (enquêtes publiques et dispenses). Deux recours ont été déposés à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. La commission des constructions a statué onze fois pour l'octroi de permis d'habiter et la commission de salubrité a été sollicitée deux fois.

RIBT

32 préavis ont été transmis pour aide à la décision des municipalités. La participation aux commissions de salubrité pour l'octroi de permis de construire a également été demandée. A ce jour, le RIBT est composé de 9 communes conventionnées. Il s'agit de :

- Valeyres-sous-Montagny
- Vugelles-La Mothe
- Orges
- Onnens
- Mutrux
- Giez
- Corcelles-près-Concise
- Concise
- Bonvillars



Seule la commune d'Orges a rejoint le RIBT de Grandson durant l'année 2017.

Affaires sociales, alpages,
forêts, places de jeux et port



Préambule municipal

Affaires sociales

Sept places supplémentaires ont été ouvertes pour des enfants hors Grandson, l'accueil de jour pré et parascolaire reste encore limité. Des pistes de développement continuent à être explorées afin d'augmenter les possibilités d'accueil et ainsi répondre aux besoins des familles. Une réflexion conjointe entre l'ASIGE, le RAdEGE et la FAdEGE est en cours concernant la prise en charge des écoliers jusqu'à la 8ème année, lors de la pause de midi. La question portant sur l'accueil de ces enfants avant et après l'école est également au cœur des préoccupations.

La ludothèque Boule de Gomme a bouclé sa première année d'activité suite à sa réouverture dans un nouveau local à la rue Basse. Elle contribue à la construction de lien social entre les habitants et les familles, notamment par l'organisation de soirées de jeux.

Pour la première fois, des accueils à la journée ont été organisés durant les vacances d'été.

Alpages

La qualité du lait et du fromage fabriqué par le fromager a été excellente, récompensée par une note de 19,5. La vente du fromage a pu se faire sur place ainsi qu'à la buvette d'alpage, mais aussi à la Maison des Terroirs. L'aspect touristique et la mise en valeur du patrimoine restent un point à développer.

La mise en conformité sanitaire de l'arrière-cuisine de la buvette d'alpage en fin de saison n'a pas diminué le nombre de clients, ni préterité le service des tenanciers. La saison 2017 a été bonne, bien qu'elle ait commencé fraîchement.

Arbres et forêts

2017 a été une année très sèche tant pour les arbres que pour les pâturages. Dès la mi-août, la production laitière a été réduite de moitié en raison du manque d'herbe et les arbres des rives du lac n'ont pas été épargnés, que ce soit à cause de la bise glaciale de janvier ou des vents violents de juin, septembre et décembre, dans les campings et sur les rives. Un état sanitaire a été réalisé en collaboration avec les gardes-forestiers.

Cette année encore, le marché du bois persiste à la baisse et l'exploitation des forêts reste déficitaire, malgré les subventions. En vue du giron des Jeunesses 2018 de Champagne, des travaux ont été effectués contre du bois à La Râpe.

Port

Afin de pouvoir libérer du temps au garde-port pour l'accueil des visiteurs et l'entretien du port, la gestion administrative de ce dernier a été reprise par l'administration communale.

Place de jeux et plages

Les sites mis à disposition des habitants sont bien appréciés et respectés par les usagers. Peu de déprédations sont à relever. Le nouvel aménagement de la place de jeux du Pécós a reçu un accueil favorable des familles. Les plages de poche sont bien fréquentées, seules quelques nuisances sonores nocturnes ont été signalées, de nouvelles dispositions seront prises dans le courant 2018.



Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2017, le personnel du dicastère des affaires sociales, alpages, forêts, places de jeux et port est composé d'un garde-port, dont le taux d'activités de 50% est annualisé.

Une excellente collaboration avec le Service des travaux et le Service des bâtiments a permis d'assumer en interne des tâches liées à l'entretien de la Grandsonnaz, des places de jeux, des plages, des espaces verts du port ainsi qu'au suivi des abattages d'arbres situés sur le territoire communal.

Délégations et représentations municipales

AIORPC

Déléguée à l'assemblée intercommunale.

21 septembre : création de l'association.

ARAS

Membre du Comité directeur.

Fondation Bartimée

Membre du Conseil de fondation.

FAdEGE

Membre du Conseil de fondation.

RAdeGE

Membre du Comité directeur.

Groupe forestier 7

Vice-présidente du Comité directeur.

Validation des statuts par le canton le 24 mai 2017.

15 et 16 septembre 2017 : Journées du Bois suisse.

Forum du bois le 25 octobre 2017 à Provence avec pour thème le réchauffement climatique.

Répondante en matière d'intégration

Rencontre le 5 octobre 2017 à la salle des Quais à Grandson.

Syndicats d'améliorations foncières – Grandsonnes et Forêts

Membre.

ASPMAD et Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois (EHnV)

Assemblée générale.



Affaires sociales

Missions et prestations

Missions

- Intégration, cohésion sociale.
- Gestion des affaires sociales de compétence municipale (ARAS).
- Accueil de jour des enfants du pré et parascolaire.
- Contribution à la qualité de vie des habitants.

Prestations

- Encourager et soutenir la vie associative.
- Participer au développement des structures d'accueil.
- Proposer des offres alternatives de garde durant les vacances.

Points marquants en 2017

- Accueil à la journée du 3 au 7 juillet 2017 et du 14 au 18 août 2017, pour les enfants de 6 à 10 ans de l'arrondissement scolaire de Grandson et environs.
- Le 27 juin 2017 Bocansemble a fêté son premier anniversaire. Village Solidaire compte 108 membres à fin 2017.
- FAdEGE : Ouverture de sept places d'accueil supplémentaires aux Petits Bouchons à Champagne.

Synthèse des activités

Accueil à la journée

Les dix « Accueils à la journée », organisés en collaboration avec le Mouvement Jeunesse Suisse Romande (MJSR) pendant les vacances d'été ont permis à 45 enfants, dont une trentaine de l'arrondissement scolaire de Grandson et environs, de découvrir des activités variées organisées en partenariat avec des entités actives sur le territoire communal.

FAdEGE - RAdEGE

A ce jour, il existe trois structures d'accueil préscolaire, soit 88 places d'accueil ainsi que quatre structures parascolaires, soit 108 places.

Changement de direction au 1er juillet 2017, Madame Veronica Stucky succède à Madame Esther Martinet, démissionnaire au 31 mai 2017.

Participation au groupe de travail sur les cantines en collaboration avec une représentante de l'ASIGE, Madame Erica Sjoqvist et la directrice de la FAdEGE, Madame Veronica Stucky (sondage auprès des parents de l'établissement scolaire de Grandson et environs, rencontre des municipaux des communes avec bâtiment scolaire).

Ouverture de sept places aux Petits Bouchons à Champagne.

Mise en conformité des normes d'encadrement et de répartition du personnel éducatif (20% d'auxiliaires et 80% de personnes formées dont 1/3 d'assistants socio-éducatifs (ASE) et 2/3 d'éducatrices spécialisées).
Deuxième année de correction des inégalités de traitement salarial du personnel.

Le service d'accueil familial de jour (AFJ) est géré par l'ARAS JUNOVA.

L'Association Bocansemble a soufflé sa première bougie et regroupe plus de 100 membres de 55 ans et plus. Ce projet initié par Pro Senectute participe activement à créer du lien, de la solidarité et à prévenir l'isolement social au sein de la population.

Elle a notamment organisé les activités suivantes :

- Journal « Voici Grandson » : a été édité quatre fois dans l'année.
- Café contact : une rencontre est organisée le mercredi matin à la Maison des Terroirs, une vingtaine de personnes se rencontrent hebdomadairement et le jeudi après-midi aux Tuileries.
- Une sortie a eu lieu à Besançon, au printemps.
- Des activités ont régulièrement lieu, telles que le billard en hiver, la pétanque dès les beaux jours et la marche dynamique les vendredis.
- Les repas « Comm'semble » réunissent 45 personnes mensuellement.
- Le réseau « Coucou » prend petit à petit son envol, des contacts téléphoniques ou des visites à domicile ont lieu à la demande.
- Le groupe ressource des trois villages concernés s'est réuni deux fois au cours de l'année avec des représentants du CMS, de Pro Senectute et de l'Espace Prévention, selon la convention signée en 2016.



Plages et places de jeux

Missions et prestations

Mission

- Développement, entretien des places de jeux, des équipements et des plages.

Prestations

- Garantir le respect des normes BPA en la matière.
- Surveillance de la qualité de l'eau des plages.

Points marquants en 2017

- Une séance s'est tenue avec le Voyer des eaux, les gérants et l'administrateur du camping du Pécós, pour évaluer des solutions permettant l'élimination des excréments des cygnes (problématique soulevée par les gérants ayant conduit à une rencontre avec la commission des campeurs). Trois robinets ont été installés par le Service des travaux sur la conduite d'eau existante le long du chemin piétonnier, afin de faciliter le nettoyage par les usagers du camping. Une discussion a eu lieu sur un possible enrochement afin de limiter l'accès à la rive.
- L'eau des cinq plages testées est restée de bonne qualité tout au long de l'été.

Synthèse des activités

Une tournée des places de jeux a été effectuée afin d'évaluer les interventions à planifier. Sur la place de jeux de la plage du Pécós, le bateau en bois a été changé et du sable ajouté au terrain de pétanque.

Port

Missions et prestations

Missions

- Entretien du port, des installations et des alentours.
- Gestion des places d'amarrage.
- Entretien des vestiaires et des sanitaires.
- Gestion de l'hivernage des bateaux.
- Gestion du parc à remorques.
- Gestion et accueil des visiteurs.

Prestations

- Planifier la sortie des bateaux pour l'hivernage et organiser la logistique.
- Planifier la venue de la faucardeuse.

Points marquants en 2017

- Transfert de la partie administrative de la gestion du port à l'administration communale.
- Dragage du port.
- Un recours de la Confédération a été déposé contre le projet d'extension du parc à remorques.
- Une convention a été établie pour la collaboration du garde-port avec la commune de Concise ; une autre pour le remplacement du garde-port pendant deux mois durant l'hiver, avec le chantier naval de Grandson (CNG).

Synthèse des activités

Le port a enregistré environ 250 nuitées en 2017.

En collaboration avec le Service des bâtiments, le nettoyage des vestiaires et des sanitaires de la capitainerie a été réalisé.

Collaboration avec l'assistant de sécurité publique pour le déplacement des remorques à bateau mal stationnées.

Arbres et forêts

Missions et prestations

Missions

- Mise en valeur des forêts selon le plan de gestion communale 2012-2026.
- Préservation et accroissement de la biodiversité.
- Protection de la nature et du paysage.

Prestations

- Aménager et gérer les forêts communales.
- Protection des eaux et de l'environnement.

Points marquants en 2017

- Coup de Joran du mois de septembre.
- Les gardes-forestiers se sont installés dans un nouveau local à Bonvillars.
- Réaménagement du chemin de la Merveilleuse.

Synthèse des activités

Un état sanitaire des arbres sur les parcelles communales a été réalisé par le bûcheron communal en collaboration avec les gardes-forestiers. D'autre part, 20 demandes d'abattage d'arbres ont été déposées.

Le coup de Joran a provoqué la chute de nombreux arbres entre le camping de Belle-Rive et la Poissine. Deux caravanes ont été touchées au camping des Pins. La sécurisation des lieux et le déblaiement ont d'abord été réalisés par les pompiers et le Service des travaux, ensuite par des entreprises forestières.

Le chemin de la Merveilleuse a été remis en état par le Centre de formation Le Repuis, la Commune s'est engagée à participer financièrement à l'achat des fournitures.

Alpages

Missions et prestations

Missions

- Valorisation d'un élément du patrimoine communal.
- Promotion de l'économie alpestre.
- Gestion de l'alpage.

Prestations

- Accompagner et suivre les locataires conformément aux dispositions du bail.
- Aménager et gérer les alpages.
- Entretien et développer les infrastructures.

Points marquants en 2017

- Travaux de réaménagement et d'assainissement de l'arrière-cuisine entre septembre et octobre, selon les recommandations du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (pose d'une résine au sol, déplacement de l'escalier conduisant aux chambres des tenanciers, isolation et consolidation de la poutraison, mise en conformité de l'installation électrique, installation d'un bassin double et d'un lave-mains), tout en maintenant la buvette ouverte avec une carte réduite.
- Au mois de mai, un incendie s'est déclaré dans le conduit de la cheminée du potager de la cuisine. Des travaux de mise en conformité et d'isolation ont été réalisés.

Synthèse des activités

Grandsonnaz-Dessous

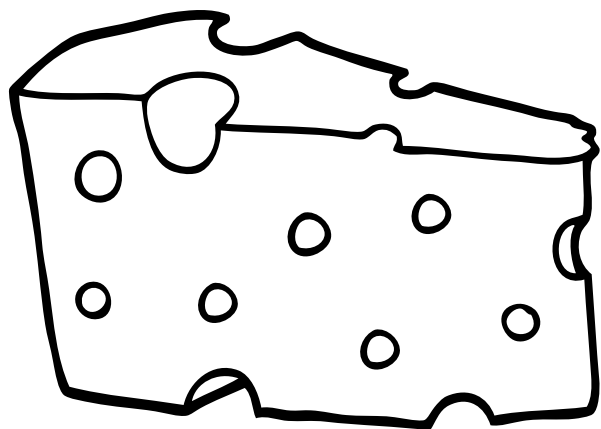
Il a été constaté une réelle amélioration des nettoyages de fin de saison, les remarques de la saison précédente ont été entendues.

En juillet s'est tenue une séance avec la Société d'alpage pour faire le point et clarifier les devoirs et les obligations de la société.

Grandsonnaz-Dessus

Conduite du chantier de réaménagement de l'arrière-cuisine en collaboration avec le Service des travaux et le Service des bâtiments.

Etat des lieux du chalet avec le chef du Service des bâtiments et mise hors gel avec le fontainier communal accompagné par une entreprise agréée, en vue de la reprise progressive de cette prestation par la commune.



Réseaux et énergie



Préambule municipal

Suite au départ du précédent titulaire, le dicastère "Réseaux et énergie" a connu une période de transition occasionnée par la nomination de Monsieur Marc Duvoisin à la fonction de fontainier.

Prévu de longue date, ce changement était préparé du point de vue de la gestion du réseau de distribution de l'eau avec un fontainier formé depuis deux ans et un collaborateur qui a suivi des cours de base pour venir en appui dans ce secteur d'activité.

Ce remplacement a aussi généré une réorganisation : ainsi, le fontainier a été nommé adjoint du chef de service et responsable de l'ensemble du personnel se situant dans les locaux de la voirie. Cette réorganisation concerne directement le dicastère, puisque le fontainier assume dorénavant plusieurs tâches de coordination et de gestion d'équipe.

A part la réalisation du chantier de la STAP Les Pins qui s'est avéré plus compliqué que prévu et qui a mobilisé de nombreuses heures de suivi et de contrôle de la part du personnel communal, le dicastère n'a pas connu de très nombreuses urgences (fuites, pannes, etc.) et le service de piquet a fonctionné à satisfaction.

Le personnel annexe, tant pour la STEP que pour le relevé et le contrôle des compteurs, a pris une pleine autonomie et fait preuve d'une grande flexibilité, utile tant pour la gestion des tâches supplémentaires (période de relevés) que pour le service de piquet ou de remplacement lors de vacances des titulaires.

Dans le secteur des eaux usées, il faut relever l'engagement sans faille du responsable : ses parfaites connaissances du fonctionnement du réseau sont précieuses. La transmission de ce savoir est un point de vigilance pour ces prochaines années.

Enfin, les secteurs d'activité liés aux énergies (éclairage public et gaz) fonctionnent correctement avec les partenaires de longue date que sont la Romande Energie pour l'éclairage public et la Ville d'Yverdon-les-Bains, secteur Energies, pour la fourniture du gaz.

Effectif total du dicastère

L'effectif du dicastère est constitué de 3 postes partiels rattachés hiérarchiquement au dicastère des travaux. Il s'agit du chef de service, du fontainier et du responsable STEP/ éclairage public. Un lien fonctionnel est prévu pour les activités liées au dicastère réseaux et énergie.

Délégations et représentations municipales

Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson (ACRG)

Membre du Comité directeur et responsable du secteur "Santé et sécurité au travail".

En 2017, le Comité directeur a tenu huit séances pour traiter du site Internet (www.acrg.ch), de la liaison du réservoir du Devens à La Prise (en-dessus de Champagne), des normes AEAI, de l'installation d'un équipement UV pour consolider la qualité de l'eau des puits et de la coordination entre la SAGENORD et l'ACRG, en particulier de la chambre d'interconnexion. Une demi-journée a été consacrée à la visite des installations principales de l'ACRG.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises pour les comptes, le budget et les autorisations pour les dépenses imprévisibles et urgentes pour la législature 2016-2021.

Association intercommunale pour l'épuration région Grandson (AIERG)

Présidente du Comité directeur.

L'AIERG a dû constituer en 2017 ses bases administratives et financières et régler diverses formalités (détermination et validation des signatures, engagements de la secrétaire et de la boursière, contrats d'assurance, ouverture de comptes, etc.).

En 2017, le Comité directeur a tenu sept séances qui lui ont permis de traiter du chantier de la STAP Les Pins, du contrat administratif entre l'AIERG et la Ville d'Yverdon-les-Bains, du Plan Général d'Evacuation des Eaux Usées intercommunal (PGEEI) et de la suite du projet de régionalisation. La présidente relève le bon climat de collaboration avec les autres membres du CODIR et le personnel administratif.

Le Conseil intercommunal a tenu trois réunions, pour les comptes, le budget ainsi que pour l'approbation de deux préavis pour la STAP Les Pins, l'un pour le crédit de base et l'autre pour une demande de crédit complémentaire en raison des frais de fouilles archéologiques.

Eau de boisson et défense incendie

Missions et prestations

Missions

- Assurer la fourniture en qualité et en quantité de l'eau de boisson.
- Veiller à l'entretien, au renouvellement et à l'extension du réseau de distribution d'eau de boisson.
- Surveiller et entretenir les différents ouvrages de captage et de stockage d'eau de boisson.
- Garantir des conditions favorables pour la défense incendie.
- Veiller à un usage conforme et économe de la ressource et aux relevés de consommation.
- Coordonner les projets communaux avec les réseaux intercommunaux et les autres dicastères.

Prestations

- Contrôle hebdomadaire des sources et vérification des analyses.
- Intervention lors de fuites, de pannes ou tout autre incident détecté sur le réseau (24/24 et 7/7).
- Contrôle des interventions faites par les concessionnaires sur le réseau communal.
- Pose et contrôle des compteurs d'eau permettant le relevé des consommations.
- Participation aux séances de chantier impliquant des travaux sur le réseau d'eau communal.
- Analyse des projets privés de construction concernant les impacts sur le réseau communal.
- Détection des fuites avec des mandataires spécialisés.
- Vérification des équipements pour la défense incendie avec des mandataires spécialisés.

Points marquants 2017

- Elaboration définitive et vérification par les services concernés du nouveau règlement communal de distribution d'eau.
- Intervention lors de 14 fuites d'eau (9 sur le réseau communal, 5 chez les privés).
- Coordination des points de connexion du réseau d'eau communal avec les réseaux régionaux.
- Vérification du Plan directeur régional de distribution d'eau (PDRDE) de l'ACRG et du Plan directeur de distribution (PDDE) de Grandson.
- Opportunité de changer 160 m. de conduite d'eau potable dans le cadre des travaux pour les eaux usées de la STAP Les Pins.
- Pose de 145 compteurs d'eau dans le cadre de leur renouvellement (selon préavis n° 560/14) : à ce jour plus de la moitié a été changée.
- Réfection complète d'une fontaine aux Tuileries (intersection rue des Tilleuls - chemin du Mont) par un mandataire spécialisé.

Synthèse des activités

Suite à la restauration magnifique des trois fontaines de la rue Haute, il a été décidé de poursuivre la réfection de ce patrimoine communal. En 2017, c'est la fontaine des Tuileries (intersection rue des Tilleuls - chemin du Mont) qui a été entièrement refaite par le même mandataire spécialisé.

Poursuivant la politique de renouvellement et de changement des compteurs d'eau (selon préavis n° 560/14), plus de la moitié a été changée à fin 2017. A cette occasion, l'emplacement et l'équipement en amont du compteur sont vérifiés et tout défaut est signalé au propriétaire, afin d'y remédier dans un délai prescrit. Si rien n'est entrepris, un rappel avec un nouveau délai est envoyé.

Dans le cadre des travaux des rues Haute, Jean-Lecomte et des ruelles adjacentes, il faut relever la très belle fête d'inauguration qui a eu lieu en même temps que la fête de la musique, en présence de Madame Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat et de nombreux invités. Les habitants de la commune et des environs ont répondu nombreux à cette invitation qui s'est déroulée dans un climat estival et une ambiance très conviviale.

Par ailleurs, le fontainier a dû vérifier minutieusement et à plusieurs reprises les plans d'exécution de ces travaux et l'exactitude des relevés, pour l'obtention de données fiables et utilisables dans le système d'information du territoire (SIT). Même si les exigences communales étaient clairement formulées, ce travail n'a pas été exécuté selon nos attentes.

Les interventions lors des fuites sont aussi l'occasion de vérifier l'accessibilité aux vannes. Parfois, ce repérage est rendu difficile, car les vannes ne sont plus apparentes. C'est pourquoi, le travail de saisie des données exactes pour alimenter le SIT est important.

Eaux usées et eaux claires

Missions et prestations

Missions

- Traiter et évacuer les eaux usées et les eaux claires pour éviter tout impact environnemental néfaste.
- Gérer la STEP et les différents ouvrages du réseau efficacement et dans le respect des normes.
- Veiller à l'entretien, au renouvellement et à l'extension du réseau d'épuration des eaux.
- Coordonner les projets communaux avec le projet de régionalisation.
- Veiller à la bonne facture des travaux des mandataires spécialisés.

Prestations

- Contrôle quotidien et vérification des relevés de la STEP.
- Intervention lors d'alarmes à la STEP et sur les différentes STAP (24/24 et 7/7).
- Entretien du réseau des conduites existantes et des 22 stations de pompage/relevage.
- Participation aux séances de chantier impliquant des travaux sur le réseau d'évacuation EU/EC communal.
- Prise d'échantillons pour analyses par le Laboratoire cantonal.
- Coordination avec l'AIERG (PGEEi).

Points marquants 2017

- Démarrage du chantier de la STAP des Pins et élaboration d'un préavis complémentaire.
- Surveillance des travaux et participation aux séances de chantier et, selon demande, aux séances avec les mandataires spécialisés.
- Vérification du Plan Général d'Evacuation des Eaux Usées intercommunal (PGEEi).

Synthèse des activités

Suite au préavis n° 564/15 qui portait sur la modification du système Vacuflow qui ne fonctionnait absolument pas pour le traitement des EU dans le secteur des Pins, un crédit avait été accepté par le Conseil communal en 2015. Puis, il avait fallu attendre tant la mise sur pied de l'AIERG que la décision du Grand Conseil concernant le financement des réseaux intercommunaux traitant des micropolluants.

Suite à la mise à l'enquête du projet de mi-janvier à mi-février 2017, le chantier a pu démarrer début mars. Deux semaines après ce démarrage, le Service cantonal Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), section archéologie, signalait des découvertes importantes d'un nouveau site palafittique, nécessitant des fouilles conséquentes. Le projet a dès lors dû être organisé pour permettre ces travaux, générant un retard de calendrier. En outre, le projet de base a dû être entièrement repris pour éviter des fouilles archéologiques encore plus conséquentes. Toutes les possibilités ont alors été passées en revue et deux connexions de privés ont été remplacées par des stations de relevage au lieu de se faire en gravitaire, comme prévu initialement.

Compte tenu de la saison touristique et de l'utilisation intensive de cette zone, tant par le camping que par les résidences secondaires, les travaux de fouille et de génie civil ont été suspendus de mi-juin à fin août environ. Après la pose de protection et de systèmes d'évacuation de l'eau dans le fond de fouille (wellpoints), les fouilles archéologiques ont repris de mi-septembre jusqu'à Noël.

Ces éléments ont nécessité la demande d'un crédit complémentaire qui a été accepté par le Conseil communal à fin septembre (préavis n° 592/17). La Municipalité a saisi cette opportunité pour remplacer sur ce tronçon la conduite d'eau potable et refaire la chaussée sur la surface malmenée par les travaux.

Le personnel du service communal a été fortement mis à contribution en cours de chantier, en particulier en raison de la redéfinition du projet. La connaissance fine du réseau et des équipements nécessaires pour le traitement et l'évacuation des eaux usées a été extrêmement précieuse et le collaborateur en charge du réseau EU/EC a été fortement mis à contribution.

Selon les exigences du service cantonal, un mandat a été confié à un bureau spécialisé pour l'établissement d'un Plan Général d'Evacuation des Eaux Usées intercommunal (PGGEi), placé sous la responsabilité de l'AIERG. Au vu de l'importance de ce plan et de ses conséquences pour le réseau communal, cette étude a été examinée de manière détaillée par le service communal.

Les corrections demandées ont été faites et le PGGEi sera remis au 1^{er} trimestre 2018 à la DGE-Division Protection des eaux. Ceci permettra aussi la détermination des subventions pour la régionalisation du chantier de la STAP Les Pins.

Energies

Missions et prestations

Missions

- Assurer avec Romande Energie la fourniture d'électricité pour l'éclairage public.
- Entretien du réseau d'éclairage public en collaboration avec Romande Energie.
- Assurer le renouvellement et l'extension du réseau d'éclairage public.
- Fournir et poser la décoration lumineuse lors des fêtes de fin d'année.
- Mettre en œuvre le Concept énergétique communal selon les opportunités.
- Veiller à ce que la fourniture de gaz par la Ville d'Yverdon-les-Bains - Energies soit réalisée.

Prestations

- Détection des pannes et réparation lors de défauts mineurs.
- Signalement des défauts du réseau au mandataire chargé de l'entretien.
- Modernisation de l'éclairage public et mise en éclairage dynamique sur mandat.
- Production d'énergies renouvelables (STEP et panneaux photovoltaïques).
- Collaboration avec le projet Région Energie et les communes partenaires.

Points marquants 2017

- Nettoyage de cent luminaires sur les axes principaux selon contrat additionnel avec Romande Energie.
- Pose du système d'éclairage dynamique dans les secteurs équipés en LED (32 mâts).
- Réalisation de la 1ère phase du projet Région-Energie et validation de la 2ème phase 2018-2019.
- Poursuite du projet de CAD avec le dicastère des bâtiments.
- Achat et pose de décorations lumineuses supplémentaires pour les fêtes de fin d'année.

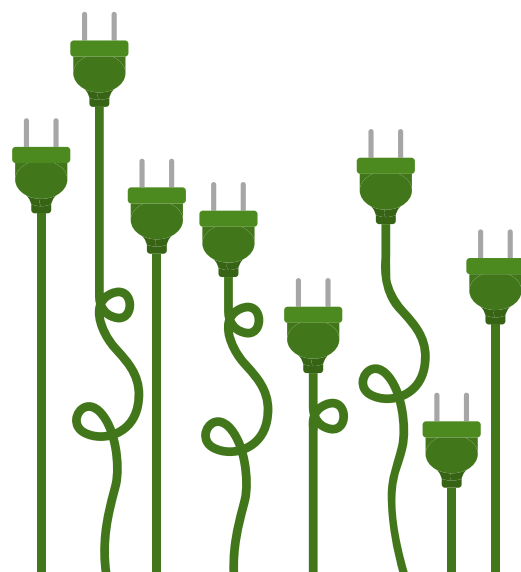
Synthèse des activités

Suite à l'essai concluant de pose de l'éclairage dynamique dans le secteur de la route de Fiez, les secteurs suivants ont également pu être équipés de ces détecteurs permettant d'abaisser l'intensité lumineuse lorsqu'il n'y a aucune utilisation de l'espace public éclairé. Il s'agit du chemin du Château, du Crêt aux Moines, d'une partie du Revelin et d'une partie du chemin de Bellevue, ainsi que le secteur Es Pierres. 32 mâts ont été nouvellement équipés et le système donne entière satisfaction.

En 2017, le projet Région Energie s'est poursuivi, sous l'égide de l'ADNV et du mandataire Planair, en collaboration avec les communes de Bonvillars, Champagne, Giez et Onnens. Le rapport de la 1ère phase, qui comprenait en particulier la planification énergétique territoriale de ces cinq communes, a été terminé et le programme pour la 2ème phase 2018-2019 défini et approuvé par les municipalités à fin octobre. Il comprend cinq mesures à l'échelle de ces communes, d'autres mesures pouvant être définies soit pour l'ensemble des communes, soit pour l'une ou l'autre.

Le projet de CAD, développé en partenariat avec la société Romande Energie Services SA, a connu une évolution majeure avec le choix de créer une seule installation pour le réseau prévu. Une belle opportunité a pu être développée avec le projet de bâtiment multi-usages. Ainsi, ce projet va pouvoir entrer dans la phase concrète de réalisation. La collaboration interdicastères a bien fonctionné.

La production photovoltaïque du toit du local de la voirie s'est élevée à 27'930 kWh en 2017, ce qui a donné lieu à une rétribution totale de CHF 13'247.15.



Bâtiments et gérances



Préambule municipal

L'année 2017 a été marquée par les changements, principalement sur le plan de l'organisation du travail et du personnel qui a dû et su faire preuve de souplesse et d'adaptabilité.

Les travaux de rénovation du collège du Jura A ont beaucoup impliqué les concierges pour les nettoyages, les déménagements et les réaménagements intérieurs. Une fois les classes installées, il a fallu jongler avec les emplois du temps puisqu'aucun concierge n'était titularisé sur ce site. Des roades au sein de la conciergerie scolaire ont permis de gérer cette difficulté.

Cette problématique s'est retrouvée à la salle des Quais en fin d'année. Le chef de service et le concierge des bâtiments communaux ont pallié le départ de l'ancien responsable.

Le chef de service a terminé avec succès ses cours de coaching.

Le responsable du collège de Borné-Nau a été nommé chef de secteur. Il prend dès lors à sa charge l'organisation du travail des concierges scolaires, ce qui libère le chef de service pour d'autres tâches.

L'ambiance de travail est bonne au sein du dicastère. Un esprit d'équipe et de solidarité s'y développe.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2017, le personnel du dicastère bâtiments et gérances est composé de 6 personnes (6 ETP) :

- Un chef de service à 100%.
- Un adjoint au chef de service à 100%.
- Un chef de secteur à 100%.
- Trois concierges à 100%.

Un concierge intérimaire a été placé pendant six mois par le CGPI, puis engagé trois mois par contrat à durée déterminée, jusqu'au 22 décembre 2017. Son taux d'occupation était de 80%.

L'intendant du refuge a été en charge de cette fonction durant six mois en 2017.

Le contrat du concierge de la salle des Quais a pris fin le 31 décembre 2017.

Délégations et représentations municipales

CIP

Participation à deux séances d'information.

AIERG

Participation à plusieurs séances dont la commission de gestion.

Fondation de la cabane scout

Participation aux séances.

Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA

Assemblée générale.

Fondation grandsonnoise d'équipement pour le football

Membre du Conseil de fondation.

Commission d'estimation fiscale des immeubles

Déléguée municipale.

Service des bâtiment

Missions et prestations

Missions

- Entretien, nettoyage et gestion de la salle des Quais.
- Organisation, gestion et attribution des accès aux bâtiments et locaux communaux.
- Gestion des baux, des contrats et locations des appartements et biens communaux (parking Jean-Lecomte).
- Entretien, nettoyage et gestion du patrimoine immobilier communal.
- Développement, valorisation et maintien en état des bâtiments.

Prestations

- Service de nettoyage, d'intervention et dépannage dans les appartements communaux.
- Réception, assistance et encadrement des clients à la salle des Quais.
- Collaboration avec les utilisateurs des édifices et locaux mis à disposition.
- Mise à jour ou en conformité des installations et constructions.
- Encadrement et assistance de formation pour personnes en réinsertion professionnelle (CGPI, Repuis).

Points marquants en 2017

- Fin de chantier et remise en service du collège du Jura A pour la rentrée estivale.
- Nomination d'un chef de secteur scolaire lors de la rentrée estivale.
- Fin de contrat pour deux collaborateurs.
- Plusieurs expériences d'assistance de formation pour stagiaires (CGPI, Repuis).
- Rénovation d'un appartement à la rue des Colombaires 3.

Synthèse des activités

Collège du Jura A

Les élèves ayant quitté les lieux depuis l'été 2016, le collège du Jura A a été entièrement réaménagé et rénové selon le préavis avalisé par le Conseil communal en 2015. Les nouvelles salles de classe répondent maintenant à toutes les normes de sécurité et de confort pour les utilisateurs. De nombreux locaux de dégagement et d'appui ont été prévus afin de satisfaire aux besoins actuels de l'enseignement. Tous les WC des élèves ont été refaits à neuf. Un WC réservé aux enseignants a été créé à chaque étage ainsi qu'un WC destiné aux personnes en chaise roulante. Une cuisine, une cafétéria et une salle de travail offrent de beaux espaces et toutes les commodités souhaitées aux enseignants. L'ancien appartement du concierge a été transformé en quatre bureaux qui accueillent les psychologues et logopédistes scolaires. Un ascenseur a pris place dans la cage d'escalier, ce qui permet l'accès à tous les étages aux personnes à mobilité réduite et facilite également le travail des concierges lors du déplacement de mobilier d'une classe à l'autre. Ainsi, après une année de travaux et suite à la réorganisation scolaire, les élèves primaires de l'arrondissement de Grandson, leurs enseignants et les PPLS ont pu prendre possession des lieux rénovés et adaptés à leur intention. Une journée portes ouvertes destinée à la population a été organisée le 22 septembre 2017.

Les concierges du secteur scolaire ont participé au déménagement et au nettoyage du chantier, à la mise en place et à la pose de matériel dans tous les locaux ainsi qu'à l'aménagement pratique et esthétique des classes.

Hôtel-de-Ville

En soutien du projet mené par l'administration générale, le personnel du service a été sollicité également plusieurs mois et à maintes reprises pour divers travaux de boiseries et de repérages de câblage, notamment lors de la rénovation et la création de locaux dans le bâtiment.

Remplacements

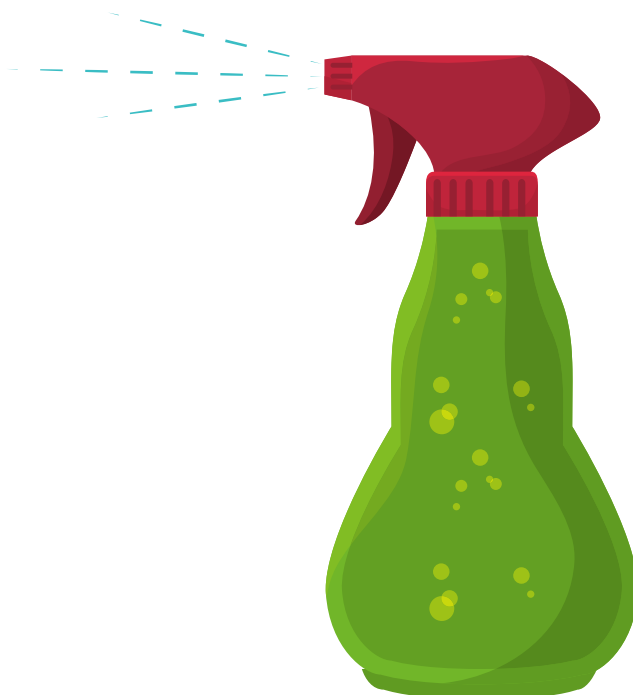
Suite à la fin d'activité de deux collaborateurs, le personnel s'est adapté et a su fonctionner correctement afin de pallier leur absence. Le chef de service a remplacé l'ancien titulaire depuis le mois de septembre, avec l'appui de son adjoint, afin de gérer les nettoyages, les locations et les rendez-vous avec la clientèle, à la salle des Quais, en plus de leurs tâches respectives.

La gestion du refuge a été assurée par une personne du CGPI de septembre à décembre 2017.

Divers

- Entretien et nettoyage des bâtiment scolaires communaux et non communaux (collège et bâtiments ASIGE).
Un projet de convention rédigé par le service liste de manière détaillée les prestations, les fréquences et les types d'intervention effectuées par les concierges communaux dans les bâtiments de l'ASIGE.
- Entretien et nettoyage de bâtiments et locaux des services publics, Hôtel de Ville, églises, salles de spectacle, lieux de rendez-vous.
- Gestion et attribution des accès dans les bâtiments communaux.
- Suivi et contrôle des mises à jour des principes de sécurité (incendie, évacuation, sauvetage...).
- Gestion, exécution et suivi des demandes des locataires et clients.

Les collaborateurs du secteur scolaire gèrent et assurent la propreté et l'entretien des quelque 170 locaux communaux dans lesquels plus de 700 enfants et 100 enseignants viennent chaque jour.



Ecoles et sécurité



Préambule municipal

Dans la plupart des secteurs du dicastère, les activités ont été amples et variées.

Police

Le Règlement général de police a été approuvé par le Conseil communal le 28 septembre 2017. Un nouveau plan de stationnement dans le bourg de Grandson comprenant deux zones avec horodateur et quatre zones pour résidents et pendulaires a été mis en place et proposé à la population. L'aménagement de la rue du Collège aux Tuileries a été revu afin de sécuriser les déplacements des élèves et l'arrêt du bus scolaire.

Ecoles

La rentrée scolaire 2017 a été marquée par la fin des travaux du collège du Jura A. Il a fallu organiser tout l'aménagement des classes ainsi que l'installation de tableaux interactifs dans tous les locaux. Le mobilier usagé a été changé dans différents collèges de l'arrondissement.

Service de défense incendie et de secours (SDIS)

L'extension de la caserne des pompiers de Grandson est d'actualité. Le projet prend forme dans un bâtiment multi-usages.

Protection civile

Le 21 septembre 2017 a eu lieu l'installation des autorités de la nouvelle association intercommunale de l'organisation régionale de protection civile du district Jura-Nord vaudois (AIORPC). Les travaux ont immédiatement commencé pour préparer le budget 2018. Il a fallu ensuite recruter le nouveau commandant et organiser son état-major.

Temples et cultes

Une nouvelle convention relative à la répartition des frais liés aux cultes entre les différentes communes de la paroisse réformée est en cours d'élaboration.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2017, le personnel du dicastère écoles et sécurité est composé d'une personne (1 ETP) :

- Un assistant de sécurité publique à 100%.

Délégations et représentations municipales

ASIGE

Membre du Comité directeur.

Gestion du bâtiment scolaire appartenant à l'ASIGE (Borné-Nau A).
Lancement d'une procédure d'appels d'offres sur les marchés publics pour le transport scolaire.
Mise aux normes des bornes Wifi dans une partie des bâtiments scolaires de l'arrondissement.
Mise en place et achat du mobilier et des équipements du bâtiment Jura A rénové.
Démolition du pavillon Jura C.

AIORPC

Membre du Comité directeur.

SDIS

Membre du Comité directeur.

ACRG

Délégué à l'assemblée intercommunale.

CCSPA

Délégué à l'assemblée intercommunale.

Début de la construction du nouveau centre de collecte de sous-produits animaux Yverdon et région.

AVCD

Membre du Comité.

Association des Brandons de Grandson et environs

Délégué municipal auprès du Comité.

Organisation des Brandons 2018.

Sauvetage des Iris

Assemblée générale.

Commission communale de sécurité

Membre.

Service de défense incendie et de secours

Missions et prestations

Missions

- Protection de la population au 1er échelon.
- Défense incendie et de secours.

Prestations

- Assurer la défense incendie et le secours sur le territoire communal.
- Assurer la défense incendie et le secours dans tout le périmètre du site et du SDIS régional.
- Sauvetage de personnes et animaux.
- Lutte contre les inondations.
- Interventions techniques diverses.
- Veiller à la bonne application des normes de constructions destinées à prévenir les dangers d'incendie dans les bâtiments publics et scolaires.

Points marquants en 2017

- Incendie ayant causé un décès le 12 février 2017 à la ruelle Berfoillet.
- Participation aux séances du COPIL du bâtiment multi-usages.
- Exercice d'évacuation de tout le site du collège de Borné-Nau et déplacement sur le site du Jura.

Synthèse des activités

SDIS régional du Nord vaudois

A la fin de l'année 2017, l'association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois regroupait 40 communes de la région pour sa défense incendie et de secours, soit une de plus. En effet, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a rendu son arrêt le 6 mars 2017, rejetant le recours de la commune de Champagne et confirmant ainsi la décision du Conseil d'État du 6 juillet 2016. La commune de Champagne est donc membre du SDIS régional du Nord vaudois depuis le 6 mars 2017. Quant à la commune de Grandevent, elle a demandé son rattachement à celui de Sainte-Croix qui n'a pas encore donné de réponse.

Le Conseil Intercommunal a siégé le 28 septembre 2017 à Ependes et le 18 mai 2017 à Pomy.

Site de Grandson

L'effectif du DPS Grandson est de 28 personnes, en dessous donc de l'effectif recommandé pour un DPS de type "C", comme le nôtre. Le nombre requis se monte à 30.

Dans la caserne de Grandson, située sous la salle de gymnastique du collège de Borné-Nau, sont stationnés cinq véhicules (un poids-lourd, deux mi-lourds, deux légers) et cinq remorques.

Statistiques

En 2017, le DPS Grandson a été alarmé 37 fois dont 20 sur le territoire communal de Grandson.

La répartition des alarmes s'est faite de la manière suivante :

- 1 sauvetage de personnes ou animaux
- 10 feux de bâtiments, villas et appartements
- 4 feux de voitures, bateaux et machines agricoles
- 6 feux extérieurs, haies, cabanon, stock de scierie et divers
- 1 pollution
- 5 alarmes automatiques intempestives
- 5 inondations dont 1 inondation multiple
- 5 techniques, odeur suspecte, fermentation de fourrage et chutes de matériaux.

Dossier en cours

Le projet BARRAK du SDIS, concernant l'extension de la caserne de Borné-Nau ou la construction d'une nouvelle caserne, avance. L'extension de la caserne pourrait être intégrée au projet de bâtiment multi-usages en face du local actuel. Ce bâtiment pourrait également abriter le chauffage à distance, les bureaux du centre médico-social et deux ou quatre classes pour les travaux manuels ou autres activités créatrices et manuelles.

Divers

Durant l'année, le DPS a participé activement à la sécurisation de diverses manifestations telles que la fête nationale du 1er août et la fête médiévale au château.

Une douzaine de bénévoles ont été actifs lors du Téléthon qui s'est déroulé le 9 décembre sur la place du Château. La vente des traditionnelles peluches, de boissons ainsi que les dons directs ont permis de faire un don à l'association.

Police

Missions et prestations

Missions

- Ordre et tranquillité publique.
- Gestion du cimetière.
- Établissements publics.
- Gestion du stationnement, des macarons et des contraventions.
- Gestion des objets trouvés/perdus.
- Exécutions forcées d'expulsion.

Prestations

- Contrôles du stationnement.
- Signalisation routière.
- Contrats de prestations ASP pour d'autres communes.
- Notifications de commandement de payer.
- Manifestations.
- Naturalisations, dossiers et auditions.
- Inforadar.
- Inhumations (cérémonies, tombes, columbarium).

Points marquants en 2017

- Nouveau contrat de prestations avec la commune de Bonvillars.
- Mise en place d'un processus sur la gestion des manifestations.
- Augmentation des inhumations.
- Finalisation et mise en œuvre du plan de stationnement dans le bourg de Grandson.
- Mise en place de zones macarons.
- Mise aux normes de la signalisation verticale.
- Renouvellement du radar pédagogique.
- Rencontre mensuelle avec le chef de poste de Gendarmerie.

Synthèse des activités

Police cantonale

L'organisation du poste de gendarmerie n'a pas changé au cours de l'année 2017 : le chef du poste est l'Adjudant Pierre-Alain Pittet et le responsable de la police de proximité est le Sergent Jacques André Helfer.

Une rencontre entre le chef du poste et le délégué municipal a lieu mensuellement. En cas d'importantes manifestations, telles que la fête médiévale et le marché de Noël, d'événements divers et de demandes particulières de la part des autorités, les rencontres ont lieu à des intervalles plus rapprochés. Lors de ces rencontres, il est discuté des diverses actions de la gendarmerie entreprises sur le territoire communal et tous les événements (délits, effractions, accidents, disparitions, arrestations, etc.) sont détaillés un à un.

Le nombre d'événements a drastiquement diminué. Après le pic de 2016 qui était de 802 événements contre 780 en 2015, il est descendu à 582 pour l'année 2017.

Police administrative

Le Règlement général de police a été approuvé par le Conseil communal le 28 septembre 2017 et par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité le 16 novembre 2017.

L'ASP effectue une centaine d'heures pour la commune de Montagny-près-Yverdon et une cinquantaine pour celle de Bonvillars.

Pour les contrôles de stationnements, ce sont 398 contraventions qui ont été délivrées. Quant aux ordonnances pénales, qui englobent les infractions aux divers règlements communaux, il y en a eu 58. 147 contraventions ont fait l'objet de rappels, 47 de ces dernières ont été converties en ordonnances pénales et 16 se sont terminées en actes de poursuites.

L'aménagement et le sens de circulation de la rue du Collège, devant le collège des Tuileries, ont été modifiés pour sécuriser les piétons et plus particulièrement les enfants. L'arrêt des cars postaux et des bus scolaires ont aussi été déplacés de la rue des Oiseaux à la rue du Collège, devant la sortie de la cour de l'école.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de stationnement, trois zones macarons résidents et pendulaires ont été instaurées à Grandson à partir du 1er avril et une quatrième zone a été créée le 1er août à la rue du Jura, à proximité des bâtiments scolaires, avec trois places de dépose minute. Les autres zones se situent au port, au chemin du Lac et à l'avenue de la Gare (A), à la place du Château sud (B) et à la rue Jean-Lecomte ainsi qu'au chemin du Grandsonnet (C). En parallèle, des autorisations de parcage temporaire sous forme de cartes à gratter sont proposées à la vente. Ceci permet de parquer dans toutes les zones à durée limitée (à l'exception des parcomètres) durant 24 heures. Cette alternative est particulièrement utile pour quelques particuliers, mais surtout pour les hôteliers et les entreprises.

Dans le cadre de la mise en place de ces zones, une comptabilisation précise du nombre de places de parc a été faite, hors les Tuileries. Il en ressort qu'il existe 595 places sans durée de stationnement et gratuites, la nuit de 18h00 à 07h00. Elles se répartissent ainsi : 291 à durée illimitée, 186 limitées à 3 heures, 88 limitées à 1h30 (zone bleue), 12 limitées à 30 minutes, 15 à choix de durée (parcomètre) et 3 dépose minute.

Le nombre de demandes de naturalisation est en augmentation en 2017. 21 dossiers de naturalisation ordinaire ont été déposés contre 8 l'année précédente. Cette hausse est principalement due au changement de législation en la matière.

Nous avons enregistré 23 inhumations (15 en 2016), soit en tombe à la ligne, en tombe cinéraire, au columbarium ou au jardin du Souvenir.

Le secteur s'est doté, en milieu d'année, d'un nouveau radar pédagogique. Il a été placé à dix emplacements différents pour une dizaine de jours consécutifs. Une analyse des résultats et des endroits sera effectuée dans le courant de 2018. Ce radar peut aussi être loué à d'autres communes voisines. La police administrative a également fait l'acquisition d'un véhicule.

La police administrative a traité :

- 48 dossiers de manifestations (via POCAMA), toutes confondues. Les stands, style vente d'oranges, ne sont pas compris dans ce chiffre.
- 16 objets trouvés, 6 vélos récupérés, 3 voitures abandonnées sur la voie publique.
- 4 exécutions forcées d'expulsion sur mandat de la Justice de Paix.
- 47 dossiers traités en Commission de police dont un gros dossier avec audition.
- 315 actes de poursuites reçus en vue de notification.

Patrouilleurs scolaires

Le secteur de la police administrative gère également une dizaine de patrouilleurs scolaires aux abords des écoles sur le territoire communal.



Protection civile et militaire PCi

Missions et prestations

Missions

- Protection de la population au 2e échelon.
- Appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires.
- Assistance à la population en cas d'événements dommageables ou de catastrophes.
- Protéger les biens culturels.
- Effectuer des travaux de remise en état.

Prestations

- Sauvetage de personnes.
- Gestion de trafic routier.
- Gestion d'un état-major.
- Radioprotection.
- Transmissions.
- Vérification de l'état des abris privés.
- Interventions en faveur de la collectivité.

Points marquants en 2017

- Adoption par le Conseil communal, lors de sa séance du 24 février, des statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation Régionale de la Protection Civile du district Jura-Nord vaudois.
- Dernier exercice d'engagement de l'ORPC, Organisation régionale de la PC régions Orbe/Grandson, pour marquer ses 17 années d'activités. Intitulé "Arnon 17", il a eu lieu à Vuitebœuf.
- Première assemblée de la nouvelle association intercommunale le 15 novembre pour l'approbation du budget de fonctionnement pour l'année 2018.
- Élaboration du cahier des charges du Commandant et des membres de l'Etat-major.
- Nomination du Commandant et de l'Etat-major.

Synthèse des activités

La commune de Grandson a délégué ses compétences à l'ACRG pour tout ce qui concerne la PCi, la santé et la sécurité au travail, le contrôle des chantiers.

Protection civile

Des cours divers ont eu lieu, cours de cadres, conduite, assistance sanitaire, appui sécurité, logistique, contrôle des abris et entretien.

Le Commandant de la protection civile régionale est basé à Orbe depuis la réorganisation de la PCi.

Deux séances du Conseil intercommunal de l'ACRG ont eu lieu en 2017. La première le 7 juin 2017 à Bonvillars et la seconde le 4 octobre 2017 à Sainte-Croix.

ORPC Jura-Nord vaudois

Le projet de réorganisation de la Protection Civile vaudoise a débuté en 2007 sous la dénomination « Projet AGIE ». La région a opéré un nouveau découpage du district Jura-Nord vaudois et une fusion de ses ORPC (Organisations régionales de la Protection Civile). A la fin de l'année 2016, le projet de statuts a été remis aux municipalités afin d'être soumis aux conseils communaux et ils ont été adoptés en juin 2017 par le législatif de l'Association intercommunale nouvellement créée.

Le 21 septembre a eu lieu l'installation des autorités de l'ORPC Jura-Nord vaudois à l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains. Il a été décidé que le siège de l'organisation serait à Orbe. Un bureau pour le secrétariat et l'Etat-major a été aménagé au centre de la ville.

Le nouveau CODIR a siégé pour la première fois le 2 octobre 2017 pour élaborer le budget 2018.

Le CODIR de l'ORPC Jura-Nord vaudois a procédé à la nomination, avec effet au 1er janvier 2018, du commandant de l'ORPC ainsi que de son Etat-major.

Après avoir fait passer deux assessments à tous les candidats (quatre au total dont trois étaient commandants), l'un technique organisé par le Service de la sécurité civile et militaire de l'Etat de Vaud (SSCM) et l'autre par un cabinet privé, le CODIR a pu prendre sa décision unanimement et sereinement.

Il a décidé de nommer Monsieur Sébastien Poncet, ancien commandant de La Vallée, en qualité de Commandant de la nouvelle organisation.

Monsieur Claude Rutishauser, ancien commandant de l'organisation régionale et de l'OPRC Orbe/Grandson, a été nommé remplaçant du commandant.

Monsieur Vincent Zumstein, ancien commandant d'Yverdon-les-Bains, a été nommé chef opération.

Ecoles

Missions et prestations

Missions

- Assumer l'instruction et la transmission culturelle auprès de tous les élèves.
- Assurer l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance : expression orale et écrite, lecture, calcul et résolution de problèmes.

Prestations

- Mise à disposition de six bâtiments et divers espaces pour les activités scolaires et parascolaires.

Points marquants en 2017

- Aménagement complet des classes du bâtiment Jura A rénové.
- Démolition du pavillon Jura C accolé au bâtiment Jura A, côté lac.
- Aménagement de la place devant le bâtiment de Borné-Nau A et la cour avec des tables, bancs, tables de ping-pong et poubelles.
- Aménagement d'une cantine scolaire dans le pavillon Borné-Nau C, en remplacement de celle qui était dans l'abri PC du Jura.
- Mise aux normes des bornes Wifi dans une partie des bâtiments scolaires de l'arrondissement.
- Révision du concept de stationnement à la rue Haute et installation de totems de signalisation transparents.

Synthèse des activités

La commune de Grandson a délégué ses compétences en matière de gestion à l'Association Scolaire Intercommunale de Grandson et environs (ASIGE) qui comprenait 18 communes et 1420 élèves à fin juin 2017.

Deux séances du Conseil intercommunal ont eu lieu en 2017. La première le 14 juin 2017 à Montagny-près-Yverdon et la seconde le 22 novembre 2017 à Giez.

Depuis le début de cette législature, les séances du CODIR ont lieu chaque semaine dans la salle de conférence du nouveau collège de Borné-Nau A et des séances mensuelles avec la direction ont lieu afin d'avoir un bon suivi des besoins en équipement des écoles de l'arrondissement.

Transports

Le contrat avec Car Postal a été résilié pour le 1er août 2018. Afin de respecter la procédure des marchés publics, un appel d'offres a été lancé. Le résultat sera connu au début de l'année 2018.

Aménagement du collège du Jura A

Pour la rentrée scolaire 2017, le collège du Jura A, complètement rénové, a été réaménagé. Des tableaux interactifs identiques à ceux installés dans les bâtiments scolaires de Borné-Nau ont été installés dans toutes les classes, y compris dans la salle des maîtres. L'infirmerie et les PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) y ont maintenant leurs locaux.

Collège de Borné-Nau A

Installation de bancs et de tables de ping-pong, construction d'une rampe d'accès à la cour située entre les bâtiments scolaires de Borné-Nau.

Es Pierre

Migration des PPLS au collège du Jura. Il ne reste donc qu'une seule classe.



Temples et cultes

Missions et prestations

Mission

- Mise à disposition de locaux selon les exigences légales.

Prestations

- Cultes et messes.
- Diverses cérémonies œcuméniques.
- Parcours complet de catéchèse.

Points marquants en 2017

- Élaboration d'une nouvelle convention relative à la répartition des frais liés aux cultes entre les communes de Grandson, Giez, Orges et la Paroisse réformée de Grandson et environs.
- Démission au 31 décembre de Madame Erna Béguin, organiste titulaire dans la Paroisse réformée de Grandson depuis 1995.
- Assemblée générale de la Paroisse catholique Saint-Jean-Baptiste le 20 mai 2017, changement de présidence au Conseil et réorganisation du secrétariat, pris en charge dorénavant par celui de l'Unité pastorale à Yverdon-les-Bains.

Synthèse des activités

Outre les fêtes religieuses officielles et quelques concerts, plusieurs activités sont organisées par les paroisses, notamment les soupes de Carême le mois précédant Pâques, le repas de soutien de la Paroisse réformée à Giez et la kermesse de la Paroisse catholique qui ont eu lieu au mois de septembre 2017.

Le Conseil de paroisse est l'organe responsable des finances, de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse. Lors de l'assemblée générale de la Paroisse catholique le 20 mai 2017, la présidente, Madame Vincenza Ignelzi Mathis, a décidé de remettre son mandat. Monsieur Daniel Schneuwly, membre du Conseil, a pris sa succession.



Travaux, culture et tourisme



Préambule municipal

Dans l'ensemble, 2017 fut une année riche. De nombreux projets d'envergure ont vu le jour et d'autres sont arrivés à leur terme. L'élément fort de cette année fut le départ à la retraite du responsable du Service des travaux et l'engagement d'un nouveau chef de service. Cette transition, qui avait été anticipée et planifiée, n'a pas généré de perturbation majeure dans la gestion et la vie du dicastère.

Effectif total du dicastère

Au 31 décembre 2017, le personnel du dicastère travaux, culture et tourisme est composé de 16 personnes (13.3 ETP) :

Service des travaux

- Un chef de service à 100%.
- Un adjoint au chef de service à 100%.
- Huit employés à 100%.
- Deux employés à 80%.
- Un employé à 50%.
- Un apprenti agent d'exploitation à 80% (1 jour de cours / semaine).

Culture et tourisme

- Une déléguée culturelle à 40%.

Délégations et représentations municipales

FAdEGE - RAdEGE

Présidence des séances du comité et des assemblées générales. Suite à la démission de l'ancienne directrice, plusieurs séances ont été nécessaires pour organiser le recrutement de la nouvelle directrice de la FAdEGE, Madame Véronica Stucky.

STRID SA

Participation aux séances du conseil d'administration ainsi qu'à celles de la commission pour les ressources humaines.

Commission tourisme de l'ADNV

Participation aux séances.

Maison des Terroirs

Participation à l'assemblée générale et à diverses séances de comité.

USLGT

Délégué municipal, participation à sept assemblées générales et assemblées de comité.

Réseau culturel régional

Participation à la remise du prix culturel et à des séances de comité.

Fondation d'animation « Le Croch'Pied »

Membre du Conseil de fondation.

Pro Grandson

Bureau et Comité.

Fondation grandsonnoise d'équipement pour le football

Président du Conseil de fondation.

Association des Amis du Château de Grandson

Membre du Comité.

Service des Travaux

Missions et prestations

- Veiller à l'entretien et au renouvellement du réseau routier et assurer le service hivernal.
- Assister les spécialistes pour les tâches liées à la signalisation (police et pompiers).
- Entretien et développer les espaces verts, y compris les places de jeux et le cimetière.
- Exécuter les tâches de nettoyage du domaine public ainsi que la gestion et la collecte des déchets urbains.
- Offrir un service de déchetterie intercommunale.
- Soutenir les sociétés locales dans leurs manifestations.

Prestations

- Entretien routier.
- Service hivernal.
- Ramassage des déchets urbains.
- Déchetterie intercommunale.
- Cimetière.
- Manifestations.
- Espaces verts, parcs et promenades.
- Entretien du parc de véhicules.
- Gestion de projet.

Points marquants en 2017

- Début du chantier de construction de la route de desserte de la zone d'utilité publique de Borné-Nau.
- Aménagement de deux placettes conviviales à la rue des Jardins.
- Fin du chantier de réaménagement des espaces publics du centre-ville.

Synthèse des activités

Borné-Nau

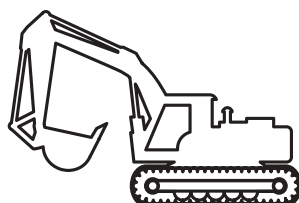
Après l'adoption du PPA "Au Borné Nau" en 2014, l'enquête publique pour la construction de la route de desserte s'est achevée en juin 2017. Les travaux routiers ont débuté en septembre et dureront jusqu'au printemps 2018. Ces derniers ont été fortement ralentis par des découvertes archéologiques non décelées par les sondages préliminaires. Le chantier de la nouvelle salle de sport triple débutera en parallèle en avril 2018.

Aménagement de deux placettes de détente à la rue des Jardins

De lourds travaux de réhabilitation du bâtiment sis à la rue des Jardins 21 ont été le facteur déclencheur pour créer un espace public convivial. Après remise en place et valorisation des surfaces, une fontaine (récupérée à la rue Haute) et un banc ont été installés.

Réaménagement des espaces publics du centre-ville

Suite au préavis n° 547/14, les travaux de remplacement de tous les services souterrains et d'aménagement de l'espace urbain en surface de la rue Haute, de la rue Jean-Lecomte et du réseau de ruelles ont été terminés au printemps 2017. Un comité d'organisation présidé par le responsable du dicastère s'est réuni à plusieurs reprises pour la mise sur pied de l'inauguration publique et festive qui a eu lieu le 24 juin 2017.



Culture et tourisme

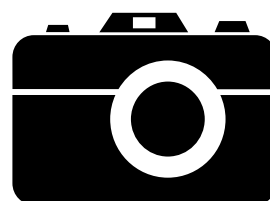
Missions et prestations

Missions

- Développer le potentiel culturel de Grandson.
- Soutenir et organiser des activités culturelles dans le bourg.
- Accompagner les projets communaux sous l'angle culturel.
- Mettre en valeur le bourg historique et les espaces publics sur le territoire communal.
- Intensifier le rayonnement de la commune en participant à des projets culturels régionaux.
- Rechercher et compiler des données historiques.

Prestations

- Visites guidées.
- Manifestations culturelles et festives.
- Signalétique touristique piétonne.
- Panneaux historiques.
- Collaboration avec divers organismes culturels et touristiques.
- Communication.



Points marquants en 2017

- Visites guidées : élaboration et conduite.
- Fête de la musique (associée à l'inauguration de la rue Haute).
- Remise du Prix du mérite 2017 à Grandson par l'association "Les plus beaux Villages de Suisse".
- 2e Festival "De rire et de rêves...", théâtre et contes.
- Signalétique : analyse de la signalétique piétonne ; panneaux historiques.
- Collaborations externes : rencontres avec le Préfet et le Canton (SERAC + SPECo) dans le cadre du Réseau culturel régional.

Synthèse des activités

Visites guidées

Trois nouvelles visites guidées gratuites du bourg ont été agendées (deux effectuées, la troisième, aux flambeaux, annulée en raison de la météo). 27 personnes y ont participé.

Visite pour des hôtes particuliers

Les délégués de l'association "Les plus beaux Villages de Suisse", accompagnés de Monsieur Collin, président de l'association "Les plus beaux Villages de la terre", ont été accueillis à Grandson et guidés dans le château et dans l'église.

Cette association, créée au Tessin en 2015, choisit les villages membres selon des critères très stricts ; 26 villages en font partie à fin 2017. A noter que Grandson a été parmi les tout premiers adhérents.

Festival de théâtre et contes

Le deuxième festival "De rire et de rêves...", théâtre et contes, a connu un joli succès les 19 et 20 août 2017. Au total, dix troupes de professionnels ou amateurs de qualité ont présenté des spectacles (contre sept lors de la première édition en 2015).

Ce festival, offert à la population et programmé les années impaires, est soutenu financièrement par la Commune et par Pro Grandson. La première édition avait nécessité une recherche de fonds complémentaire (Fonds culturel cantonal : Fr. 2'000.-, Lions Club Grandson : Fr. 2'000.-, Migros Pour-cent culturel : Fr. 1'000.-, ADN : Fr. 2'000.-). Pour cette deuxième édition, il n'a pas fallu mener de nouvelle recherche, grâce aux bénéfices réalisés en 2015.

La fréquentation de ce festival n'est pas facile à évaluer, car il est gratuit et a principalement lieu en plein air. On peut toutefois noter que le "total cumulé" des spectateurs sur le week-end atteignait 1376 personnes, un nombre en légère augmentation (total cumulé en 2015 : 1310 spectateurs).

Inauguration de la rue Haute et fête de la musique

Le 24 juin 2017 a eu lieu la fête de la musique, couplée à l'inauguration de la rue Haute. L'ampleur de cette manifestation a induit l'emploi d'une plus grande infrastructure que lors des fêtes précédentes, avec notamment l'installation d'une grande scène dans la rue Haute, adossée au chevet de l'église médiévale. A l'occasion de cette manifestation, une bière communale brassée à Giez ainsi que des gobelets recyclables ont été créés. Ces derniers seront dorénavant proposés dans le cadre des manifestations communales. En parallèle à cette fête d'inauguration, l'association "Les plus beaux Villages de Suisse" a décerné son Prix du mérite 2017 à Grandson, "pour les travaux de réaménagement réalisés au niveau du vieux bourg, preuve de l'engagement de la Municipalité à préserver et mettre en valeur le patrimoine historique de Grandson."

Signalétique

Suite à un appel d'offres, le projet de signalétique piétonne a pu être initié avec l'appui de la Société Expérientiel. Une analyse très complète des besoins a été élaborée, les lieux de balisage adéquats ont été identifiés et la phase de réalisation devrait pouvoir être concrétisée en 2018.

La pose des huit derniers panneaux historiques, dans les rues Haute et Jean-Lecomte ainsi que dans les ruelles adjacentes, a été effectuée en coordination avec les travaux. Initié en 2013, ce projet avait vu la pose de dix premiers panneaux en 2014, dans le bourg de Grandson et aux Tuileries.

Collaborations externes

Depuis 2013, Grandson participe à la mise sur pied d'un Réseau culturel régional, en étroite collaboration avec les communes d'Yverdon-les-Bains, Orbe, Romainmôtier, Sainte-Croix et Yvonand. Parmi les réalisations effectuées, on peut citer la création d'un Prix culturel régional, doté de Fr. 10'000.- (remis en 2015, 2016 et 2017), l'alimentation du site internet www.emoi.ch, la création d'un magazine annuel (publication abandonnée après deux numéros, faute de moyens financiers) et la participation à une étude sur le développement d'un Réseau culturel régional, réalisée par un étudiant de la HEIG-VD.

La nécessité se fait sentir de formaliser ce Réseau sous une forme juridique qui reste à définir, à l'instar de ce qui existe dans d'autres régions du canton (Région Nyon, association des communes du district ; Lausanne-région ; Fonds culturel Riviera ; Alliance du Pays d'En-Haut). Le but est d'entreprendre de nouvelles actions et d'obtenir des soutiens financiers du Canton, via le SERAC, dans la mesure où la nouvelle loi sur la vie culturelle et la création artistique, article 5, encourage "la collaboration entre les communes et la coordination des activités culturelles menées par les communes, notamment les villes-centres". Baulmes et Concise se montrent intéressées à rejoindre le Réseau.

Dans l'optique de cette formalisation, des rencontres ont eu lieu avec le Préfet et les responsables cantonaux, à savoir le SERAC et le SPECo.

Divers

Le mandat photographique de Madame Muriel Antille pour l'inauguration de la rue Haute est arrivé à son terme, avec une couverture photo de la rue Haute avant les travaux, durant ceux-ci et à leur fin, ainsi que de la fête d'inauguration officielle. Ces images sont vouées à renseigner les archives historiques du réaménagement de la rue Haute.

Nouveau mandat photographique : un cahier des charges détaillé a été rédigé pour l'attribution d'un mandat photographique à Madame Coralie Jacot (Coeye), afin de compléter et mettre à jour la base de données iconographiques de la commune (vues générales, bâtiments, salles à louer, etc).

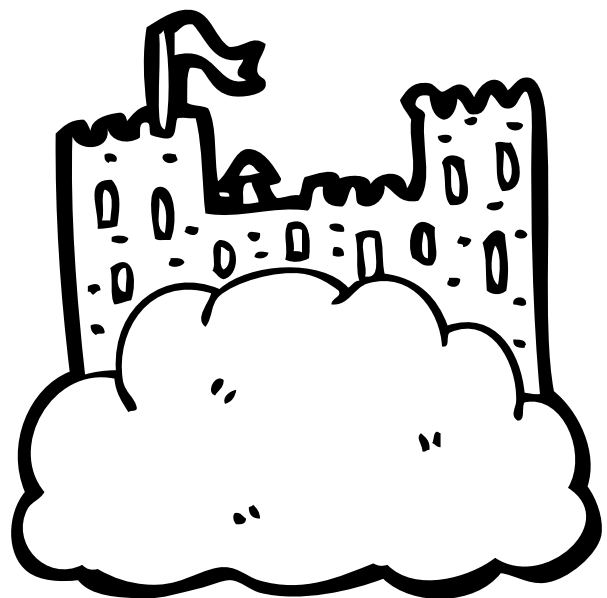
A signaler que des archives d'importance secondaire ont été remises gratuitement à la déléguée culturelle par Madame Vuille, à qui la Commune avait acheté en 2013 l'important fonds Vuille concernant Grandson, pour près de Fr. 4'000.-.

La vente de billets pour le bateau à vapeur "Le Neuchâtel" n'est désormais plus effectuée par la commune, comme cela avait été le cas en 2015 et 2016. Toutefois, une promotion dans le "tous-ménages" a contribué à faire connaître cette offre à la population.

Communication : dans l'attente d'une nouvelle stratégie de communication, réfléchie, cohérente et professionnelle, des bulletins "tous-ménages" ont continué à être rédigés, au coup par coup et selon les impératifs, par la déléguée culturelle. En 2017, ce sont à nouveau six bulletins qui ont été envoyés aux habitants de Grandson (février, avril, juin, août, septembre et novembre).

De nombreuses manifestations ont par ailleurs été ajoutées sur le site internet communal, tout au long de l'année, en fonction des demandes des sociétés locales et autres.

De juillet à décembre 2017, le taux d'occupation de la déléguée culturelle a été temporairement augmenté de 10%, afin qu'elle participe à l'élaboration d'un cahier des charges dans le cadre d'un appel d'offres sur invitation, adressé à trois agences de communication. Elle a également répondu aux questions des candidats, fourni des documents et statistiques relatifs aux bulletins "tous-ménages" envoyés au cours des quatre dernières années, et participé aux entretiens ayant permis de sélectionner l'agence adéquate.



En conclusion de ce rapport sur la gestion 2017, la Municipalité vous propose de prendre l'arrêté suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON

vu le rapport de la Municipalité, ouï le rapport de la Commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

Article 1 : d'adopter la gestion de l'année 2017 ;

Article 2 : de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire



François Payot

Eric Beauverd